



RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET
DE L'HABITAT **2021**

RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2021

RESULTATS GLOBAUX DEFINITIFS

ABIDJAN, Octobre 2022



**RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2021**

SOMMAIRE



GRAPHIQUES & TABLEAUX	5
CARTES	6
PREFACE	8
INDICATEURS GLOBAUX	12
RESUME EXECUTIF	14
INTRODUCTION	17
I. MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT	20
1.1 Activités préparatoires	
1.2 Cartographie censitaire	
1.3 Recensement pilote et prétests	
1.4 Communication et sensibilisation	
1.5 Dénombrement	
1.6 Traitement des données	
1.7 Évaluation de la couverture du dénombrement et de la qualité des données	
II. PRINCIPAUX RESULTATS GLOBAUX DEFINITIFS	26
2.1 État et structure	
2.1.1 Population résidente	
2.1.2 Évolution de la population	
2.1.3 Répartition spatiale de la population	
2.2 Structure de la population résidente par âge et par sexe	
2.2.1 Rapport homme-femme	
2.2.2 Structure par âge	
2.2.3 Indice de structure par âge	
2.3 Caractéristiques socio-culturelles	
2.3.1 Religion	
2.3.2 Ethnie	
2.3.3 Population étrangère	
2.3.4 Situation matrimoniale	
2.3.5 Alphabétisation	
2.4 Caractéristiques et conditions de vie des ménages	
2.4.1 Caractéristiques des chefs de ménages et taille des ménages	
2.4.2 Conditions de vie de la population	
CONCLUSION	55
ANNEXES	57

GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution de la population résidente de 1975 à 2021	27
Graphique 2: Évolution de la densité de population (hbts/km ²) de 1975 à 2021	28
Graphique 3: Évolution du taux d'urbanisation de 1975 à 2021.....	32
Graphique 4: Répartition de la population par sexe	34
Graphique 5: Rapports de masculinité aux différents recensements	35
Graphique 6: Rapport de masculinité par région	35
Graphique 7: Pyramides des âges de la Côte d'Ivoire en 1998 et 2021	37
Graphique 8: Évolution de l'Indice de structure par âge entre 1975 et 2021.....	38
Graphique 9: Évolution du rapport de dépendance	39
Graphique 10: Poids (en %) des différentes religions en 1998 et 2021	41
Graphique 11: Répartition (%) de la population résidente par grands groupes ethniques en 1998 et 2021	42
Graphique 12: Évolution de la population résidente non ivoirienne de 1975 à 2021	43
Graphique 13: Évolution du statut matrimonial de 1998 à 2021	45
Graphique 14: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans et plus, selon le sexe en 1998 et 2021	46
Graphique 15: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage	47
Graphique 16: Taille moyenne des ménages ordinaires par région	48
Graphique 17 : Répartition (en %) des ménages ordinaires par milieu de résidence, selon le statut d'occupation du logement	49
Graphique 18: Utilisation des principales sources continues d'électricité par les ménages (%).....	51
Graphique 19 : Répartition (%) des ménages ordinaires par principal mode d'évacuation des eaux usées, selon le milieu de résidence.....	53
Graphique 20 : Modes d'évacuation des ordures ménagères (%)	54

TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de la population totale résidente par type de ménage, selon le sexe ...	27
Tableau 2 : Répartition de la population résidente selon le milieu de résidence	32
Tableau 3 : Répartition de la population résidente de 1975 à 2021 selon le milieu de résidence, taux d'urbanisation et taux d'accroissement moyen annuel du milieu urbain.....	32
Tableau 4 : Effectifs des localités de plus de 100 000 habitants en 2021, taux d'accroissement moyen annuel et temps de doublement	34
Tableau 5 : Répartition de la population des ménages ordinaires par grands groupes d'âges spécifiques, selon le milieu de résidence et le sexe, rapport de dépendance et âge moyen	38
Tableau 6 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par religion en 1998 et 2021	40
Tableau 7 : Répartition de la population résidente de nationalité ivoirienne par grands groupes ethniques, en 1998 et 2021	41
Tableau 8 : Répartition de la population non ivoirienne par nationalité en 1998 et 2021 et taux d'accroissement	44
Tableau 9 : Répartition de la population âgée de 12 ans et plus par statut matrimonial selon le sexe, en 1998 et 2021	45
Tableau 10 : Taux d'analphabétisme (%) de la population de 15 ans et plus, par sexe, selon le milieu de résidence	46

Tableau 11 : Répartition des ménages ordinaires par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence	49
Tableau 12 : Répartition des ménages ordinaires par principale source d'alimentation en eau, selon le milieu	50
Tableau 13 : Répartition des ménages ordinaires par principal mode d'éclairage selon le milieu de résidence	51
Tableau 14 : Répartition des ménages ordinaires par principal lieu d'aisance, selon le milieu de résidence	52
Tableau 15 : Répartition des ménages ordinaires par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence	53
Tableau 16 : Répartition des ménages ordinaires par principal mode d'évacuation des ordures, selon le milieu de résidence	54
Tableau 17 : Population résidente et nombre de ménages ordinaires par district et région selon le sexe	58
Tableau 18 : Répartition de la population par région selon le milieu de résidence et le sexe	60
Tableau 19 : Population totale résidente par groupes d'âges quinquennaux	62

CARTES

Carte 1: Régions administratives de la Côte d'Ivoire	11
Carte 2: Densité de la population par région	29
Carte 3: Effectif et poids démographique de chaque région	31

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEJ	Agence Emploi Jeunes
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BM	Banque Mondiale
BTPR	Bureau Technique Permanent du Recensement
CAPI	Computer Assisted Personal Interviewing
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CLR	Comités Locaux du Recensement
CTR	Comité Technique du Recensement
CNR	Comité National du Recensement
DR	Direction Régionale
INS	Institut National de la Statistique
ODD	Objectifs de Développement Durable
PND	Plan National de Développement
PAPI	Paper questionnaire with face-to-face Interview
PTF	Partenaires Techniques et Financier
RGP	Recensement Général de la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Rapport de Masculinité
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNFPA	Fonds des Nations-Unies pour la Population
ZC	Zone de Contrôle
ZD	Zone de Dénombrement

PREFACE



Le décret n° 2018-656 du 1er août 2018 portant institution et organisation du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021) traduit la ferme volonté du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara** et l'engagement du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire de doter le pays de données sociodémographiques actualisées et fiables.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) est une opération d'envergure nationale qui permet de déterminer, au niveau géographique le plus fin (région, département, sous-préfecture, village et campement), le nombre global, la répartition spatiale, les caractéristiques sociodémographiques et économiques, ainsi que les conditions de vie de la population. Le RGPH 2021 permet donc d'établir le portrait statistique détaillé de la Côte d'Ivoire, indispensable à une prise de décisions fondée sur des données probantes à tous les niveaux. Il servira en outre de socle au suivi-évaluation des Plans Nationaux de Développement, des politiques sectorielles et des agendas internationaux, notamment l' Agenda 2030 des Nations-Unies et l' Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Tirant les leçons des insuffisances du RGPH de 2014, le Ministère du Plan et du Développement, avec l'appui du Conseil National du Recensement (CNR) et l'assistance technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), a mobilisé les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour une bonne conduite du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021).

Au plan technique, l'Institut National de la Statistique (INS) à travers le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), a relevé le défi de l'exhaustivité, de l'intégrité et de la fiabilité des données du recensement. Cette opération s'est réalisée conformément aux normes des Nations-Unies et aux méthodologies en vigueur dans les recensements généraux de population du round 2020 (imprégnés des nouvelles technologies de l'information avec l'utilisation des tablettes comme outils de collecte des données). Elle a fait l'objet d'une mission internationale de supervision constituée d'experts des pays de la sous-région ouest-africaine dont le Ghana, la Mauritanie, le Togo, le Sénégal, le Niger et le Bénin. Cette mission de supervision a attesté et confirmé la bonne tenue de l'ensemble du processus sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

Ce rapport des résultats globaux définitifs est le premier d'une série d'analyses thématiques portant sur l'état et la structure de la population, la migration, l'état matrimonial et la nuptialité, la fécondité, la mortalité, le niveau d'instruction de la population ivoirienne, les activités économiques, la situation socio-économique des enfants, des jeunes, des femmes, des handicapés et des personnes âgées, les caractéristiques des ménages et les conditions de vie des populations, l'urbanisation, la mesure et la cartographie de la population, les caractéristiques des localités et les équipements socio-économiques. Ce processus vise à

mettre à la disposition des décideurs des informations capitales tirées de l'exploitation aussi complète que possible des données du RGPH 2021.

Cette publication est le fruit de la franche collaboration entre le Ministère du Plan et du Développement et le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA). A cette Institution, j'adresse mes sincères remerciements pour son appui technique dans la conduite de ce 5ième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021).

Je formule le vœu que les résultats globaux de cette opération éclairent davantage les décisions publiques et privées pour un développement harmonieux de la Côte d'Ivoire.

Le Ministre du Plan et du Développement

Nialé KABA



REMERCIEMENTS

Le Ministère du Plan et du Développement adresse en premier lieu sa gratitude au Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, à Monsieur le Premier Ministre Patrick ACHI et aux Membres du Gouvernement pour leur constante sollicitude et implication tout le long du processus de mise en œuvre du recensement.

Il exprime sa profonde reconnaissancé aux partenaires techniques et financiers notamment le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA), la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour leur appui technique et financier considérable.

La réussite de cette opération repose d'abord sur la qualité des techniques de collecte. A cet effet, L'Agence Emploi Jeunes (AEJ) a pris en charge la formation des agents enquêteurs et leur intégration dans sa Plateforme de Services. Par ailleurs, le RGPH 2021 n'aurait pas également connu un franc succès sans un accompagnement médiatique approprié. Le Ministère du Plan et du Développement exprime sa gratitude au Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et de]'Insertion Professionnelle et au Ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie pour leur implication personnelle ainsi qu'à l'ensemble des médias pour la mobilisation exceptionnelle.

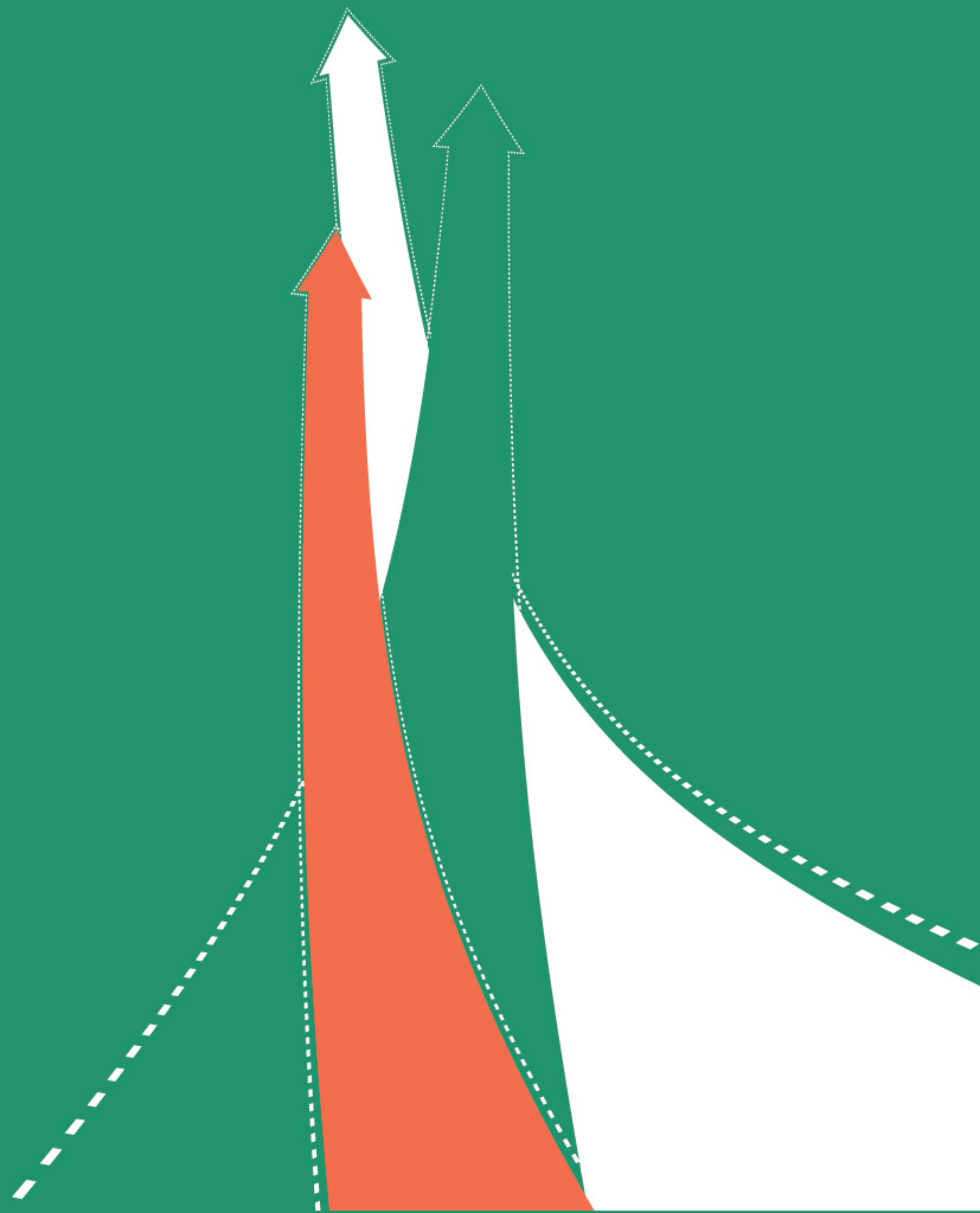
Les autorités locales (Ministres-Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets et Elus) n'ont ménagé aucun effort pour assurer le bon déroulement du recensement dans leurs circonscriptions administratives. De même, les membres des Comités locaux, les Chefs traditionnels et religieux, les leaders sociaux et communautaires ainsi que les relais communautaires ont fait preuve d'une large disponibilité et assistance aux équipes de terrain et ont favorisé la réussite de la mobilisation sociale et l'adhésion des populations à cette opération. Que chacun trouve, ici, l'expression des vifs remerciements du Ministère du Plan et du Développement pour sa contribution précieuse au succès du RGPH 2021.

Le Ministère du Plan et du Développement adresse ses félicitations aux cadres et experts nationaux et internationaux du BTPR, aux équipes techniques d'encadrement et d'exécution de terrain qui ont œuvré à l'atteinte des résultats du recensement dans un contexte marqué par la COVID-19 et des épreuves de terrain multiformes.

Le Ministère du Plan et du Développement rend hommage aux personnes qui ont pris une part active dans la conduite de cette opération de recensement de la population ivoirienne et qui nous ont quittée avant la fin du processus. Il s'agit de Messieurs COULIBAL Y Siriki Zanga, ex-Coordonnateur, HARIZI Lotfi, ex-Conseiller Technique Principal, MERHEB Camille, ex-Directeur Régional Abidjan et Madame CAPRI Massandjé, ex-Cheffe de !'Unité Ressources Humaines et Affaires Juridiques.

Enfin, le Ministère du Plan et du Développement remercie les populations vivant sur le territoire ivoirien pour leur comportement civique à travers l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs.

INDICATEURS GLOBAUX



INTITULÉ DE L'INDICATEUR	VALEUR
Etat et structure de la population	
Population totale résidente	29 389 150
Population masculine	15 344 990
Population féminine	14 044 160
Proportion de femmes dans la population (%)	47,8
Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)	109
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,9
Taux d'urbanisation (%)	52,5
Population du District d'Abidjan	6 321 017
Population du District d'Abidjan dans la population totale (%)	21,5
Densité de la population (habitants au km ²)	91
Âge moyen de la population (ans)	23
Population de moins d'un an	603 101
Population de moins de 5 ans	3 696 301
Population de 3-5 ans	2 537 088
Population de 6-11 ans	4 570 055
Population de moins de 15 ans	11 225 273
Population de moins de 18 ans	13 174 947
Population de moins de 35 ans	22 212 007
Population des jeunes de 16-35 ans	10 817 025
Population de 15-64 ans	17 385 410
Population de 60 et +	1 229 791
Population de 65 et +	754 461
Ratio de dépendance	69
Caractéristiques socio-culturelles	
Population non-ivoirienne (%)	22,0
Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus (%)	48,5
Hommes (%)	53,9
Femmes (%)	42,6
Groupe ethnique*	
Akan (%)	38,0
Krou (%)	9,1
Mandé du Nord (%)	22,0
Mandé du Sud (%)	8,6
Gur ou Voltaïque (%)	21,9
Ménages et conditions de vie	
Nombre de ménages ordinaires	5 616 487
Taille moyenne des ménages ordinaires	5,2
Hommes chefs de ménage (%)	80,7
Femmes chefs de ménage (%)	19,3
Ménages propriétaires de leur logement (%)	51,8
Ménages en location simple (%)	35,6
Ménages ayant accès à une source d'électricité continue (réseau public, groupes, électrogènes, panneaux solaires) (%)	87,6
Pourcentage de ménages qui utilisent une source d'eau de boisson améliorée (%)	86,7
Pourcentage de ménages ayant accès à des installations sanitaires améliorées (%)	56,6

* Les naturalisés et les individus pour lesquels l'ethnie n'a pas été précisée représentent 0,3%.

RESUME EXECUTIF



Mise en œuvre du recensement

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021) de la Côte d'Ivoire a été institué par décret, en Août 2018. La mise à jour des données démographiques permettra, sur une base objective, de mieux intégrer les variables démographiques dans le processus de planification de l'économie et du développement du pays.

Le RGPH 2021 a été exécuté conformément aux principes et recommandations des Nations Unies en matière de recensement. A cet égard, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été utilisées dans toutes les phases de mise en œuvre du projet. Des appuis techniques de l'UNFPA et d'autres partenaires techniques ont été fournis dans la préparation, la planification et l'exécution du recensement. Le recensement a été réalisé dans un contexte sanitaire marqué par la pandémie de la COVID-19.

Lors de la phase préparatoire du RGPH 2021, l'ensemble des outils techniques ont été élaborés. Les questionnaires ont été validés lors de consultations auprès des utilisateurs de données statistiques. Par ailleurs, les applications informatiques de collecte et de transmission des données ont été développées et testées à deux reprises et notamment lors du recensement pilote, réalisé en mars 2019. La collecte des données étant numérique, une architecture technologique fiable a été mise en place dans chaque région.

Une cartographie censitaire numérique a été menée de mars 2019 à janvier 2020. Elle a permis de répertorier et géo-référencer tous les sites habités (villes, villages, hameaux et campements) et de disposer 28 348 zones de dénombrement (ZD), nécessaires pour la planification du dénombrement. Une stratégie de communication et de plaidoyer en faveur du recensement a été mise en œuvre dès le début du projet. Elle a intégré des actions de communication institutionnelle, interpersonnelle et médiatique, ayant permis

d'informer, de sensibiliser et de motiver toutes les couches de la population à adhérer et à participer pleinement à l'opération. Le dénombrement de la population a été mené avec succès du 08 novembre au 14 décembre 2021 sur toute l'étendue du territoire national.

Il a consisté en une énumération exhaustive des ménages, suivie de la collecte des données sur les caractéristiques des ménages, des individus et des logements. Il a requis la participation d'un effectif important d'agents en fonction de leur intervention dans la chaîne opérationnelle du dénombrement.

Le personnel comprenait 28 348 agents recenseurs, 7 087 chefs d'équipe, 261 assistants TIC, 418 superviseurs, 36 assistants administratifs et comptables, 36 coordonnateurs régionaux, 80 cadres du BTPR et 7 opérateurs du centre d'appel gratuit.

En raison de l'importance accordée à la qualité du recensement, plusieurs mesures d'assurance qualité ont été mises en place, parmi lesquelles, il convient de noter, une mission internationale de suivi et de supervision indépendante du recensement. Cette mission dirigée par l'UNFPA a fourni une évaluation positive de la mise en œuvre des activités de terrain durant le dénombrement.

Principaux résultats définitifs globaux

A ce stade d'exploitation des données du recensement, les résultats globaux disponibles portent sur l'état et la structure de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques socio-culturelles et les conditions de vie des ménages, dont un résumé des principaux indicateurs est présenté ci-dessous.

Etat et structure de la population

1. La population totale résidente de la Côte d'Ivoire est de 29 389 150 habitants. Elle est constituée de 15 344 990 hommes (52%) et de 14 044 160 de femmes (48%). Cela correspond à un rapport de masculinité de 109 hommes pour 100 femmes.

2. Le rythme de croissance annuel moyen de la population est de 2,9% entre 1998 et 2021. En dépit d'une décélération de sa croissance, la population ivoirienne doublera en 24 années.

3. La population est extrêmement jeune. L'âge moyen est de 23 ans. Plus du trois quart de la population a moins de 35 ans (75,6%) et plus du tiers de la population a moins de 15 ans (38,3%).

4. En 2021, la Côte d'Ivoire compte 5 616 487 ménages ordinaires, dont huit ménages sur dix sont dirigés des hommes (81%). Les ménages ont une taille moyenne de 5,2 personnes.

Répartition spatiale de la population

5. Au niveau national, la densité démographique est de 91 habitants au km². Toutefois, la population ivoirienne demeure très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Le District d'Abidjan est la plus peuplée (6 321 017 habitants) et concentre à lui seul, plus du cinquième de la population totale du pays (21,5%).

6. L'urbanisation de la Côte d'Ivoire est galopante. Le taux d'urbanisation a augmenté de 10% entre 1998 et 2021. Plus de la moitié des habitants du pays vit en milieu urbain (52,5%). La population urbaine est de 15 152 232 et la population rurale de 12 944 419 (47,5%).

Caractéristiques socio-culturelles

7. La population étrangère est de 6 460 062 individus et représente 22% de la population totale. Elle est constituée à 98% de ressortissants des pays de la sous-région Ouest-Africaine, notamment de la CEDEAO.

8. Entre 1998 et 2021, la proportion des mariés a connu une baisse de 42,9% à 31,7% au profit des personnes en union libre, dont la proportion est passée de 6,3% à 16,4%.

9. Sur le plan religieux, les musulmans représentent 43%, les chrétiens 37%, dont les évangéliques et les célestes (20%) et les catholiques (17%).

10. Selon une répartition de la population ivoirienne par grands groupes ethniques, les Akan représentent 38%, les Mandé du Nord et les Gurs 22% chacun, les Krou 9,1% et les Mandé du Sud 8,6%.

11. Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus est de 48,5%. En revanche, ce taux révèle une grande disparité entre les hommes (53%) et les femmes (43%).
Conditions de vie des ménages

12. Selon les résultats du RGPH 2021, 87,6% des ménages ont accès à une source d'électricité continue à travers le réseau public (CIE), les groupes électrogènes ou les panneaux solaires.

13. Une proportion de 86,7 % des ménages utilisent principalement une source d'eau de boisson améliorée.

14. Une proportion de 56,6 % des ménages a accès à des installations sanitaires améliorées. Toutefois, la défécation en plein air est pratiquée par 14,9% des ménages.

15. L'utilisation d'un système d'évacuation adéquat des ordures ménagères se fait dans 35,2% des ménages.

16. Une proportion de 30,4% des ménages évacuent de façon adéquate leurs eaux usées.

INTRODUCTION



Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est une opération statistique qui consiste à recueillir, évaluer, analyser, publier et diffuser des données démographiques, économiques, sociales, ainsi que des données relatives aux logements et aux équipements dont disposent les ménages.

Ces données se rapportent à tout le territoire national et à tous les individus qui y vivent pendant la période du dénombrement. La Côte d'Ivoire a développé une tradition de réalisation des recensements généraux de la population depuis les années 1970.

Ainsi, le pays a organisé successivement des recensements en 1975, 1988, 1998 et 2014. Par le truchement du décret n°2018-656 du 1er août 2018 adopté en Conseil des Ministres, le Gouvernement ivoirien a affirmé sa volonté d'anticiper l'organisation du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021).

Le RGPH 2021 vise globalement à améliorer la connaissance des caractéristiques démographiques, socioéconomiques et des conditions de vie de la population, ainsi que sa dynamique. Les résultats obtenus serviront à une meilleure prise en compte des questions de population dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Plus spécifiquement, le RGPH 2021 permet entre autres de : - Fournir des informations fiables et à jour sur l'effectif global de la population de Côte d'Ivoire, sa composition par sexe et par âge, ainsi que sa répartition spatiale par subdivision administrative et par milieu de résidence ; - Améliorer la connaissance des caractéristiques démographiques, socioéconomiques et culturelles de la population ; - Améliorer la connaissance des infrastructures socioéconomiques et équipements du pays, des caractéristiques des habitations, des conditions de vie et de logement des ménages. Le RGPH 2021 s'inscrit dans le contexte de réalisation de la série des recensements 2020

tel que suggéré par le Programme des recensements des Nations Unies.

Ainsi, une approche multimodale a été adoptée à travers l'utilisation de modes de collecte numérique sur tablette (CAPI), mais aussi sur questionnaire papier (PAPI) dans certaines localités. De même, les technologies géo spatiales ont été appliquées dans la mise en œuvre de la cartographie censitaire avec l'utilisation des images satellitaires, la prise des coordonnées, aussi bien des sites habités que des infrastructures socioéconomiques de base et des logements.

Un cadre institutionnel a été mis en place désignant le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR) comme la structure d'exécution technique et de mise en œuvre du RGPH 2021. Le BTPR, à travers ses unités opérationnelles, est chargé d'assurer la conduite technique de l'opération par l'élaboration des documents techniques et programmes informatiques, l'organisation pratique et le suivi des activités de terrain, de traitement et d'analyse.

Le BTPR a bénéficié de l'accompagnement et de l'appui technique permanent de l'UNFPA à travers la mise à disposition d'un Conseiller Technique Principal (CTP) et d'experts internationaux en recensement de la population.

A l'issue de la phase du dénombrement, le BTPR a réalisé les activités suivantes : (i) la publication des résultats préliminaires, (ii) la réalisation de l'Enquête post-Censitaire (EPC), (iii) l'apurement de la base de données du recensement qui ont permis l'élaboration du présent rapport d'analyse des résultats globaux définitifs. Ce rapport consigne lesdits résultats, notamment le volume et la structure de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques socioculturelles, les caractéristiques et conditions de vie des ménages.

Les données sont désagrégées selon le sexe, le milieu de résidence (urbain/rural) et les

régions administratives. Le calendrier de réalisation du recensement prévoit pour la suite le traitement approfondi de la base de données, la réalisation de 16 rapports analyses thématiques², de 33 monographies régionales et la production d'Atlas géo démographiques.

²Thèmes d'analyses - état et structure de la population ; fécondité ; mortalité ; migrations ; état matrimonial et nuptialité ; urbanisation ; niveau d'instruction et fréquentation scolaire ; caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations ; activités économiques ; situation socio-économique des enfants et des Jeunes ; statut socio-économique de la femme ; situation socio-économique des personnes handicapées ; situation socio-économique des personnes âgées ; mesure et cartographie de la pauvreté ; perspectives démographiques ; caractéristiques des localités et équipements socioéconomiques.

I. MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT



1.1 Activités préparatoires

Cadre institutionnel et organisationnel La mise en œuvre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021 repose sur un cadre institutionnel et organisationnel constitué de trois organes que sont :

- le Conseil National du Recensement (CNR), organe de décision et de pilotage présidé par le Premier Ministre ;
- le Comité Technique du Recensement (CTR), organe de suivi technique présidé par le Ministère du Plan et du Développement et ;
- le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), organe chargé de l'exécution technique, logé au sein de l'Institut National de la Statistique (INS).

Des Comités Locaux du Recensement, émanations du Conseil National du Recensement, ont été installés dans les Districts d'Abidjan et de Yamoussoukro, ainsi que dans toutes les entités politico-administratives (régions, départements, sous-préfectures et communes) du pays. Ils sont présidés respectivement par les Gouverneurs de District, les Préfets, les Sous-préfets et les Maires.

Ressources financières

Le budget du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021 se chiffre à 23,9 milliards de FCFA. La couverture budgétaire du financement a été assurée par l'État de Côte d'Ivoire, la BAD à travers le Projet d'Appui à la Mise en œuvre du Programme de Développement d'une Prestation de Service Inclusive (PAME/PDSI), la Banque Mondiale à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHAS) et la BADEA.

Par ailleurs, l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) a financé la formation des équipes de collecte sur la base d'une convention signée avec le BTPR.

La pandémie de la COVID-19 a occasionné le

report de la phase de dénombrement initialement prévu en mars 2020, la mise en œuvre de certaines activités de communication et de sensibilisation, ainsi que l'actualisation de la cartographie censitaire et le prolongement des charges de fonctionnement.

Appuis techniques

Le 02 novembre 2018, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a signé avec l'UNFPA un accord d'assistance technique du 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Le Gouvernement s'est engagé dans ledit accord à financer le plan d'assistance technique de l'UNFPA qui inclut le recrutement d'un conseiller technique Principal pour le recensement.

Ce plan a permis au BTPR de bénéficier de l'expertise internationale de l'UNFPA dans toutes les phases du recensement, notamment le recensement pilote, la cartographie censitaire, le dénombrement, l'Enquête Post-Censitaire, l'apurement des données. Cet accompagnement a permis de garantir le respect des normes internationales et l'assurance qualité du recensement. Elaboration des documents techniques Le document projet, les questionnaires (ménage ordinaire, ménage collectif et sans-abris), les manuels et guides du personnel d'exécution.

Par ailleurs, avec l'appui de l'UNFPA, des programmes informatiques ont été élaborés par le BTPR pour la collecte des données. Par la suite, ces documents ont été présentés et validés au cours de deux (2) tables rondes des utilisateurs comprenant les structures étatiques et privées, les partenaires techniques et financiers et la société civile. L'ensemble des documents techniques du RGPH 2021 a été validé par le Comité Technique du Recensement (CTR).

1.2 Cartographie censitaire

La cartographie censitaire s'est déroulée de mars 2019 à janvier 2020 sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit d'une cartographie

numérique avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle a consisté à affecter 104 équipes de cinq agents chacune dans les 31 régions et 2 Districts Autonomes.

Elles ont procédé au comptage porte à porte des habitants des logements, géo référencé tous les bâtiments habités ou non et délimité les Zones de Dénombrement (ZD) dans toutes les sous-préfectures. Du fait du report de la période du dénombrement, une actualisation de la cartographie a été réalisée du 08 au 24 juin 2021, dans les zones à croissance démographique rapide (zones d'extension de la périphérie des grandes villes), ainsi que celles ayant subi un déguerpissement de la population en lien avec la construction d'infrastructures.

La cartographie censitaire a permis de répertorier et géo-référencer tous les sites habités (villes, villages, hameaux et campements) et toutes les infrastructures économiques, culturelles et sociales. Elle a également permis d'obtenir le découpage du territoire national en 28 348 zones de dénombrement (ZD), aires de travail des agents recenseurs et de disposer d'une nouvelle base de sondage fiable pour les enquêtes auprès des ménages pour la décennie 2020-2030. Enfin, elle a permis à la Côte d'Ivoire de disposer d'une base de données géo référencée de l'ensemble des infrastructures et des sites habités.

1.3 Recensement pilote et prétests

Les principes et recommandations des Nations-Unies pour la série des recensements de 2020 (2015-2024) instruisent la réalisation de nombreux tests dans le but de mieux organiser les principales phases du recensement. C'est ainsi qu'en plus du recensement pilote classique, des opérations de prétests des outils, des approches méthodologiques et de l'organisation du recensement ont été réalisées.

Le recensement pilote a été réalisé en mars 2019. Il a permis de tester en grandeur nature

tout le dispositif de collecte des données et de corriger les imperfections constatées tant au niveau de la gestion des ressources humaines, matérielles et logistiques que des aspects techniques. Le pilote s'est déroulé dans des zones géographiques présentant des spécificités à la fois écologiques et socio-culturelles.

Ainsi les 80 ZD ont été identifiées en tenant compte de la réalité des zones forestières à campements, des zones savaniques, frontalières, lagunaires, des quartiers précaires et huppés des grandes villes. Les deux prétests (le premier du 10 au 16 février 2020 et le deuxième du 1^{er} au 21 septembre 2020) ont permis au niveau informatique de tester la qualité du transfert des données au serveur central, la fiabilité des tablettes, d'élucider les défis liés aux différentes approches de collecte (PAPI et CAPI) et de tester des approches de numérotation des ménages (avant le dénombrement ou en simultanée). Ces opérations pilotes et prétests ont permis de procéder aux ajustements et corrections nécessaires.

1.4 Communication et sensibilisation

Une stratégie de communication, de sensibilisation et de mobilisation communautaire a été élaborée et mise en œuvre par le BTPR dans l'objectif de mobiliser toute la population autour du RGPH 2021, afin de faciliter la collecte des données et d'obtenir une bonne qualité des informations recueillies. Elle comprenait une communication institutionnelle, une communication de masse médias et une communication de proximité, marquée par une forte implication des comités locaux et des relais communautaires. La mise en œuvre de la stratégie a bénéficié de l'accompagnement du CNR, du Ministère de la Communication, des Médias et de la Francophonie et de l'assistance technique d'un cabinet spécialisé en communication. Les activités de communication ont été meublées par de grandes rencontres avec les principaux acteurs telles que la cérémonie de lancement du 14 décembre 2018, la rencontre avec le

corps préfectoral à Yamoussoukro le 22 février 2020. Pendant la phase de collecte, des tournées d'inspection ont été effectuées par Madame le Ministre du Plan et du Développement. Aussi, les principaux responsables du BTPR ont animé des émissions télé et radio. Cette phase a été également soutenue par des films institutionnels et des sketches.

1.5 Dénombrement

Recrutement du personnel

Le recrutement du personnel contractuel s'est fait localement pour le personnel de collecte (agents et chefs d'équipe) selon deux modes de réception des dossiers de candidature : l'inscription en ligne et le dépôt physique des dossiers de candidatures. Le personnel contractuel recruté se compose des catégories suivantes :

- Coordonnateurs régionaux (36) ayant pour zone de compétence les régions administratives³ ;
- Assistants administratifs et comptables (36) affectés auprès des coordonnateurs régionaux pour gérer les questions d'ordre administratif et financier ;
- Superviseurs (418) chargés de l'encadrement des équipes ;
- Assistants TIC (261) en charge des aspects informatiques et de la récupération physique des données auprès des équipes ;
- Chefs d'équipe (7 087) pour l'encadrement de 4 agents recenseurs en moyenne ;
- Agents recenseurs (28 348) chargés de collecter les informations dans les ménages ;
- Opérateurs du Call Center (7).
Basés au niveau central, ils interagissent avec la population et les personnels de terrain.

Formation du personnel

Etant donné le nombre élevé du personnel de terrain, le principe qui a été adopté est la

formation en cascade. Elle s'est faite à trois niveaux :

- la formation des formateurs réalisée à Abidjan ;
- la formation des aides-formateurs menée dans les directions régionales de l'INS et ;
- la formation des agents recenseurs menée dans les chefs-lieux de Département ou Sous-Préfecture.

La formation des formateurs (les coordonnateurs régionaux du recensement) s'est déroulée du 03 au 07 septembre 2021.

Celle des aides-formateurs s'est tenue du 20 au 30 septembre 2021. Elle a concerné 1 600 auditeurs retenus à l'issue de la délibération sur les inscrits en ligne dans les chefs-lieux de région.

La formation des agents recenseurs s'est déroulée du 15 au 28 octobre 2021. Elle a concerné 38 971 auditeurs formés par les aides-formateurs qui par la suite ont assuré les fonctions de superviseurs ou de chefs d'équipe.

Collecte et centralisation des données

Le dénombrement de la population s'est déroulé du 08 novembre au 14 décembre 2021, sur toute l'étendue du territoire. Cette période a intégré deux prolongations afin de s'assurer de la couverture complète du recensement, tenant compte des difficultés d'accès constatées dans certains quartiers.

Pour ce faire, un ratissage a été mené dans les ZD des grandes agglomérations comme à Abidjan. La centralisation des données cryptées s'est principalement réalisée via un transfert internet. Cependant, en ce qui concerne les zones non couvertes par le réseau internet, la récupération des données auprès des agents s'est faite de façon physique par clé OTG avant leur transmission au serveur central.

³ A l'exception d'Abidjan qui avait 5 coordonnateurs.

Assurance qualité

L'assurance qualité du processus technique du RGPH 2021 est un ensemble d'exigences et d'approches mises en place dans la gestion globale de l'opération, à travers des actions programmées tout au long du processus et qui ont pour finalité d'améliorer la qualité du recensement. Ces actions se présentent comme suit :

- les spécifications de contrôle de cohérence intégrées dans les applications de collecte ;
- les contrôles au niveau des chefs d'équipe et superviseurs avant la transmission des données ;
- le contrôle qualité effectué par la Cellule de veille, chargée de suivre en temps réel les données collectées et transmises au niveau central ;
- les missions internationales indépendantes d'observation et de supervision de la collecte. Les spécifications de contrôle liées aux questionnaires, ont été élaborées et consignées dans un manuel qui a permis d'orienter le développement des applications informatiques de collecte.

Au niveau de la collecte des données, le dispositif d'assurance qualité comprend le contrôle de la collecte des données par la chaîne opérationnelle du terrain (agents recenseurs, chefs d'équipe, superviseurs, coordonnateurs, cellule de veille du BTPR), ainsi qu'un suivi continu de l'avancement des travaux de collecte, grâce à l'accès en temps réel aux données.

A travers des vérifications structurelles et de cohérence sur les données transférées dans le serveur l'on a pu contrôler quotidiennement la couverture des enregistrements réalisés, l'exhaustivité du dénombrement et la vraisemblance des informations.

Cela a permis de fournir aux équipes de terrain des orientations ciblées en vue de gérer de manière efficace les difficultés rencontrées.

A cela s'ajoutent des supervisions de terrain menées de manière permanente par le BTPR.

Elles ont résolu des difficultés pouvant entraver l'avancement du dénombrement, qu'elles soient opérationnelles, administratives ou techniques. Par ailleurs, la mise à la disposition de la population d'un numéro d'appel gratuit a permis d'interpeler l'équipe technique du recensement sur les cas d'individus non recensés, de localités omises, etc. et de prendre les mesures appropriées. L'appui technique de l'UNFPA, à travers l'introduction de plusieurs approches et outils d'innovation, a contribué au perfectionnement de la méthodologie existante et à l'optimisation de la réalisation des activités de toutes les phases et composantes du recensement (acquisition des tablettes et des accessoires électroniques de qualité, systèmes informatiques, méthodes de collecte, gestion des ressources humaines et financières, etc.).

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, une mission internationale d'observation constituée d'experts de six pays de la sous-région (Ghana, Mauritanie, Togo, Sénégal, Niger, Benin), coordonnée par l'UNFPA, a appuyé la supervision de la collecte des données. Cette mission a noté avec satisfaction la très bonne organisation du dénombrement.

Elle a relevé le niveau d'instruction élevé du personnel de collecte (au moins le niveau BAC), un bon usage de l'approche CAPI, ainsi que la très bonne qualité des tablettes utilisées. Des dispositions ont été prises pour le respect des mesures barrières en vue de la protection des agents et des populations recensées contre la COVID-19 y compris l'adhésion à la vaccination par les agents recenseurs.

1.6 Traitement des données

Les procédures de centralisation évoquées plus haut ont permis d'obtenir une base unique consolidée à partir des données directement transférées au serveur par les chefs d'équipe et les superviseurs et celles

issues de la récupération manuelle des données des tablettes des agents à partir de supports amovibles (clés OTG).

En plus des données recueillies sur les clés OTG par les Assistants TIC, ce travail de récupération des données des tablettes a continué au niveau central. La base de données consolidée, ainsi obtenue, a permis de produire les résultats préliminaires du recensement.

1.7 Évaluation de la couverture du dénombrement et de la qualité des données

L'enquête post-censitaire (EPC) a été réalisée dans la perspective d'apprécier le degré d'exhaustivité et de fiabilité des données recueillies au cours de la phase de dénombrement.

La phase de collecte s'est déroulée du 21 Mars au 10 Avril 2022 et a concerné un échantillon de 323 zones de dénombrement, réparties suivant quatre strates (les milieux rural, urbain, semi-urbain et la ville d'Abidjan). Elle a mobilisé 366 agents enquêteurs, 120 chefs d'équipe, 22 superviseurs régionaux et 15 agents apparieurs.

L'EPC a évalué le taux d'omission du recensement à 4,6% (niveau situé en deçà du seuil de 5% des Nations-Unies), confirmant ainsi la bonne qualité des données collectées. Sur la base des résultats de l'EPC, les équipes techniques du BTPR ont recommandé l'ajustement des effectifs de la population à hauteur des taux d'omission.

II. PRINCIPAUX RESULTATS GLOBAUX DEFINITIFS



2.1 État et structure

2.1.1 Population résidente

La population résidente totale dénombrée au RGPH 2021 se chiffre à 29 389 150 habitants. Cette population réside à 99,6% dans les ménages ordinaires et à 0,4% dans les ménages collectifs (internat, pensionnat, orphelinat, casernes, prisons, etc.) ou constituée de personnes sans-abris. Le nombre de ménages ordinaires recensés est de 5 616 487, ce qui correspond à une taille moyenne des ménages de 5,2 personnes.

Tableau 1 : Répartition de la population totale résidente par type de ménage, selon le sexe

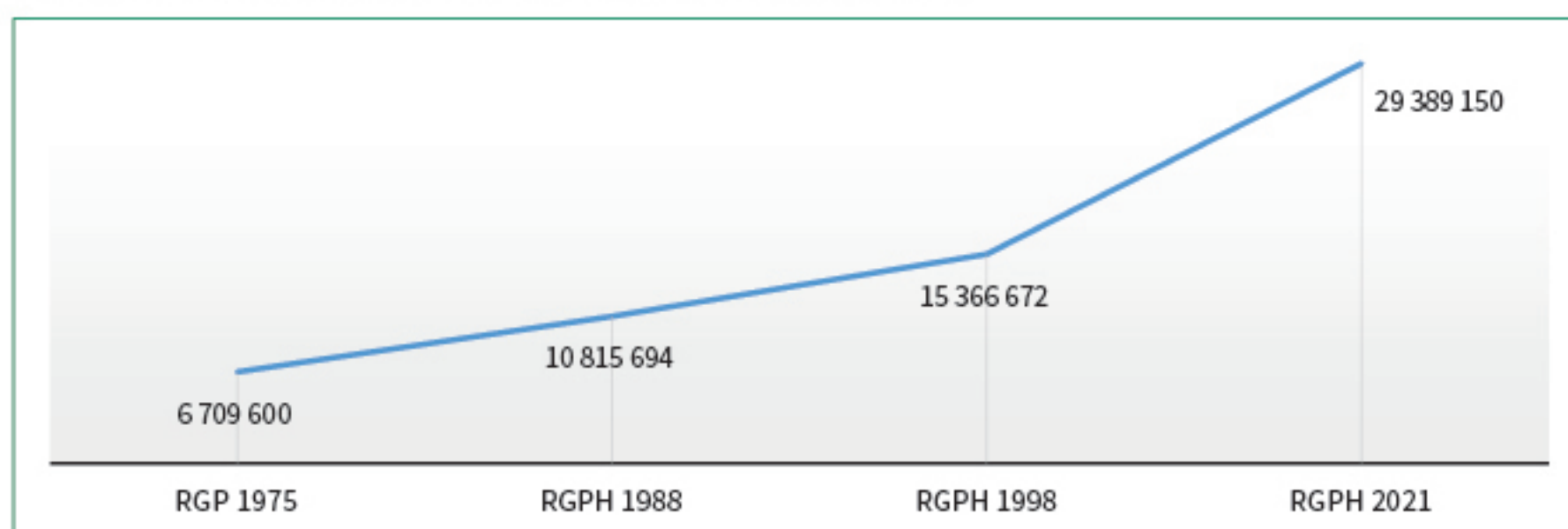
Population des ménages	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ordinaires	15 266 032	99,49	14 010 628	99,76	29 276 660	99,62
Collectifs	74 150	0,48	32 593	0,23	106 743	0,36
Sans abri	4 808	0,03	939	0,01	5747	0,02
Total	15 344 990	100	14 044 160	100	29 389 150	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.1.2 Évolution de la population

Avec une population qui est passée de 15 366 672 habitants en 1998 à 29 389 150 habitants en 2021, la population de la Côte d'Ivoire a évolué à un taux de croissance annuel moyen de 2,9% entre ces deux recensements. Si ce rythme de croissance se maintient, la population de la Côte d'Ivoire doublerait en 24 ans. Sur la base du taux de croissance de 3,3% observé entre 1988 et 1998, le temps de doublement était de 18 ans. Par ailleurs, on note que le taux de croissance décroît régulièrement depuis 1975. Il a évolué de 3,8% entre 1975 et 1988, à 3,3% entre 1988 et 1998, et 2,9% entre 1998 et 2021.

Graphique 1: Évolution de la population résidente de 1975 à 2021



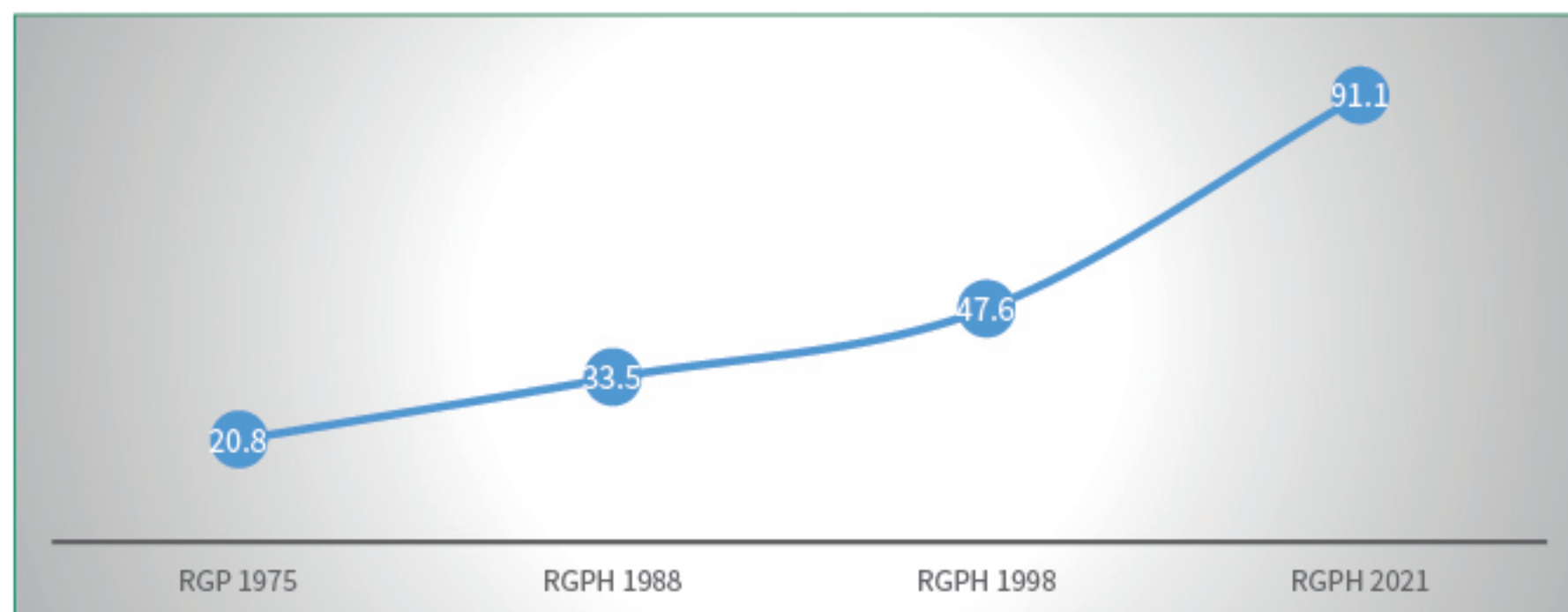
Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.1.3 Répartition spatiale de la population

Densité de population

La densité de la population est définie comme le nombre d'habitants au km². En 2021, elle est estimée à 91 hbts/km². Cette densité qui évolue en corrélation avec l'augmentation de la population a presque doublé depuis 1998 (48 hbts/km²).

Graphique 2: Évolution de la densité de population (hbts/km²) de 1975 à 2021



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

La densité de population varie énormément d'une région à une autre. Elle est de 19 hbts/km² dans le Bounkani et de 2 994 hbts/km² dans le District d'Abidjan. Le District d'Abidjan, zone la plus densément peuplée du pays, se distingue fortement des autres régions, loin devant la deuxième région administrative, à savoir le District de Yamoussoukro avec 192 hbts/km². Les plus faibles densités de population sont observées dans les régions du Nord et les plus fortes dans les zones du Sud, de l'Ouest et du Centre (Cf. carte 2).

CARTE 2: DENSITÉ DE LA POPULATION PAR RÉGION



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Répartition régionale de la population

L'inégale répartition spatiale de la population est confirmée par le poids démographique des régions. Comme il fallait s'y attendre, le District Autonome d'Abidjan se démarque des autres régions par son poids. En effet, plus du cinquième (21,5%) de la population totale de la Côte d'Ivoire réside dans le District d'Abidjan. La région du Haut-Sassandra est la deuxième région la plus peuplée avec 5,9%, suivie du Tonkpi (4,7%) et du Gbêkê (4,6%). Les trois régions les moins peuplées ont moins d'un pour cent de la population totale du pays. Il s'agit de N'Zi (0,9%), Bafing (0,9%) et Folon (0,5%).

Les effectifs de population des régions varient de 146 209 habitants dans le Folon à 6 321 017 habitants dans le District d'Abidjan. La taille moyenne des régions est de 890 580 habitants. Hormis le District d'Abidjan, sept régions ont une population supérieure à 1 000 000 d'habitants. Il s'agit par ordre d'importance du Haut-Sassandra, de Tonkpi, Gbêkê, Nawa, Loh-Djiboua, San Pedro et Poro.

Population selon le milieu de résidence

La répartition de la population selon le milieu de résidence révèle que la majorité de la population réside dans les villes. En effet, 15 428 957 (52,5%) personnes vivent dans les villes contre 13 960 193 (47,5%) en milieu rural. Le taux d'urbanisation a augmenté de 10 point de pourcentage entre 1998 (42,5%) et 2021 (52,5%). Notons que la ville d'Abidjan abrite à elle seule plus du tiers (36%) de la population totale urbaine.

Tableau 2 : Répartition de la population résidente selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Effectif	Proportion(%)
Urbain	15 428 957	52,5
Rural	13 960 193	47,5
Total	29 389 150	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

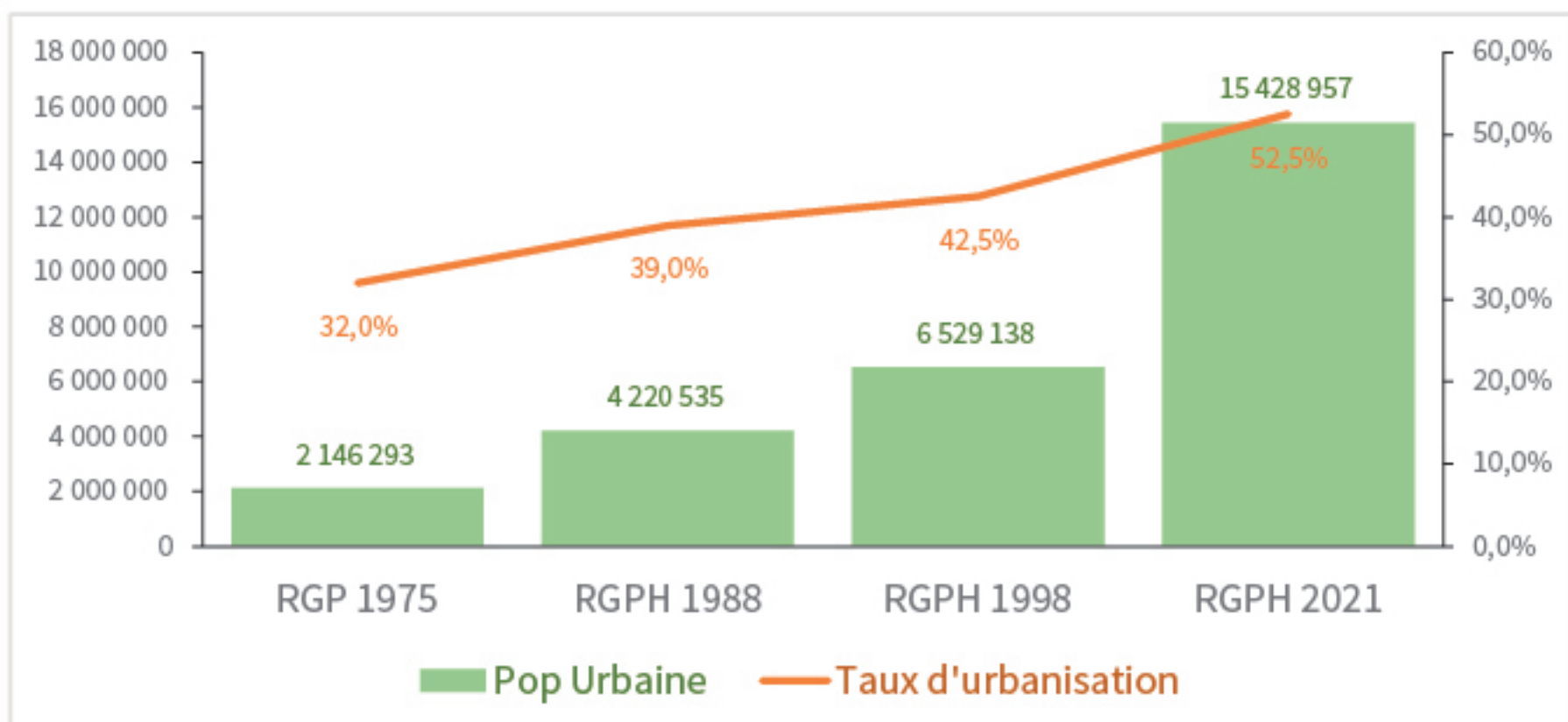
En dépit de la hausse de l'effectif de la population urbaine de près de 9 millions d'individus entre les deux derniers recensements, le tableau 3 montre une baisse du taux d'accroissement moyen annuel du milieu urbain. Par ailleurs, on constate que la population urbaine a une croissance plus accélérée (3,8%) que la population générale (2,9%).

Tableau 3 : Répartition de la population résidente de 1975 à 2021 selon le milieu de résidence, taux d'urbanisation et taux d'accroissement moyen annuel du milieu urbain

RGPH	Milieu de résidence			Taux d'urbanisation (%)	Taux d'accroissement moyen annuel du milieu urbain (%)
	Urbain	Rural	Ensemble		
1975	2 146 293	4 563 307	6 709 600	32	
1988	4 220 535	6 595 159	10 815 694	39	5,3
1998	6 529 138	8 837 534	15 366 672	42,5	4,5
2021	15 428 957	13 960 193	29 389 150	52,5	3,8

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 3: Évolution du taux d'urbanisation⁴ de 1975 à 2021



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Population des localités de plus de 100 000 habitants

Le recensement de 2021 montre qu'en Côte d'Ivoire, 17 localités ont un effectif de population supérieur à 100 000 habitants. On en dénombrait huit en 1998. Les neuf localités qui se sont hissées au rang des plus peuplées sont : Divo, Soubré, Abengourou, Anyama, Bingerville, Duékoué, Grand-Bassam, Bouaflé et Bondoukou. Elles sont par ailleurs, des chefs-lieux de région hormis Anyama, Bingerville et Grand-Bassam.

Selon leur rythme de croissance, ces localités peuvent être classées en quatre catégories :

1- Les localités dont la croissance est très accélérée, voire fulgurante. Elles correspondent à celles dont le temps de doublements de la population tourne autour de 10 ans. Il s'agit de Anyama (11 ans) et Bingerville (9 ans), situées à la périphérie de la grande ville d'Abidjan.

2- Les localités à croissance rapide, avec un temps de doublement variant entre 10 et 20 ans. Cette catégorie est composée des localités de Duékoué (13 ans), Soubré (14 ans), Korhogo (16 ans), Divo (18 ans) et Bondoukou (19 ans).

3- Les localités à croissance modérée, avec un temps de doublement compris entre 20 et 29 ans. Ce rythme de croissance relativement modéré concerne 8 des 17 localités de plus de 100 000 habitants (Cf. tableau 4).

4- Les localités avec un temps de doublement supérieur à 30 ans. Elles ont un rythme de croissance relativement lent. C'est le cas des localités de Bouaké (35 ans) et de Man (30 ans).

⁴Ce taux d'urbanisation sera recalculé avec l'actualisation des critères de définition de la Ville en Côte d'Ivoire. Ceux utilisés ici remontent au recensement général de la population et de l'habitat de 1998.

⁵Le temps de doublement d'une population est la durée en années qu'une population mettrait pour être multipliée par deux (2) si son taux de croissance reste constant.

Tableau 4 : Effectifs des localités de plus de 100 000 habitants en 2021, Taux d'Accroissement Moyen Annuel (TAMA) et temps de doublement

Localités	Population au RGPH 2021	Population au RGPH 1998	TAMA 1998-2021 (%)	Temps de doublement (années)
Abidjan	5 616 633	2 877 948	2,9	24
Bouaké	728 733	461 617	2	35
Korhogo	386 586	142 039	4,4	16
Daloa	351 670	173 107	3,1	23
Anyama	325 209	77 630	6,4	11
San-Pedro	293 444	131 800	3,5	20
Yamoussoukro	279 977	155 008	2,6	27
Divo	215 312	86 545	4	18
Gagnoa	212 489	107 124	3	23
Man	198 048	116 657	2,3	30
Bingerville	187 192	35 944	7,4	9
Soubré	176 870	58 136	5	14
Duékoué	126 970	37 374	5,5	13
Abengourou	125 143	71 462	2,5	28
Grand-Bassam	107 249	53 218	3,1	23
Bouaflé	104 838	47 941	3,5	20
Bondoukou	102 950	44 335	3,7	19

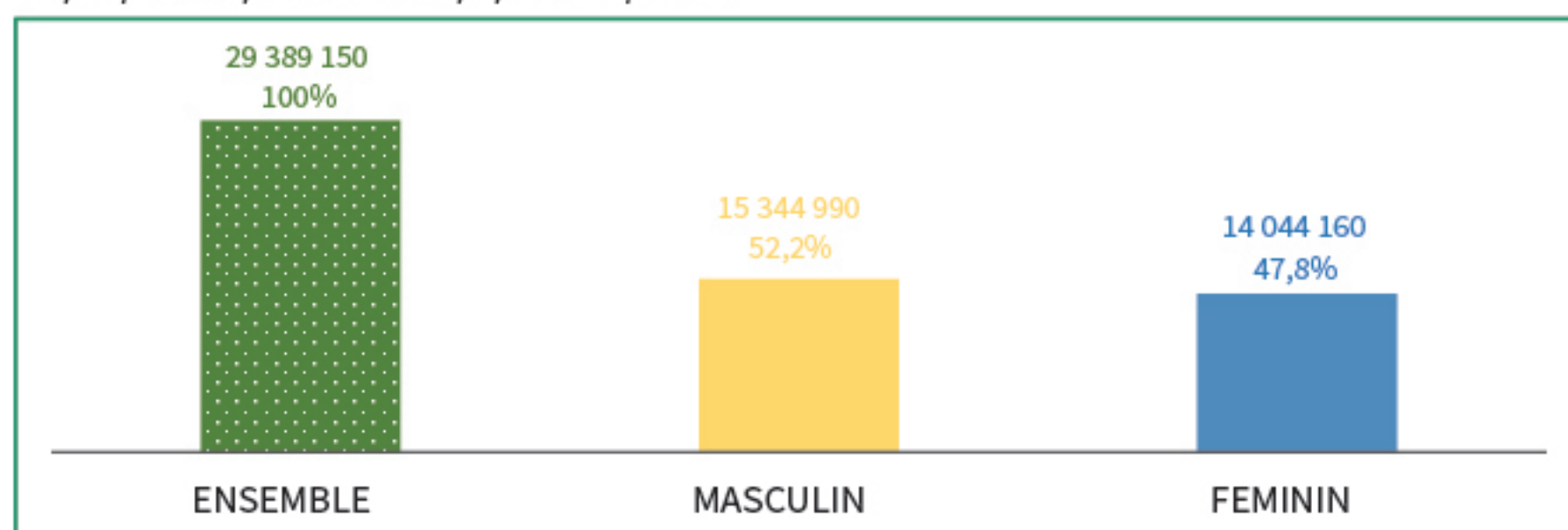
Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.2 Structure de la population résidente par âge et par sexe

2.2.1 Rapport homme-femme

La population résidente de la Côte d'Ivoire est composée en majorité d'hommes. Le rapport de masculinité est de 109 hommes pour 100 femmes. En effet, on dénombre 15 344 990 personnes de sexe masculin soit 52,2%, contre 14 044 160 personnes de sexe féminin soit 47,8%.

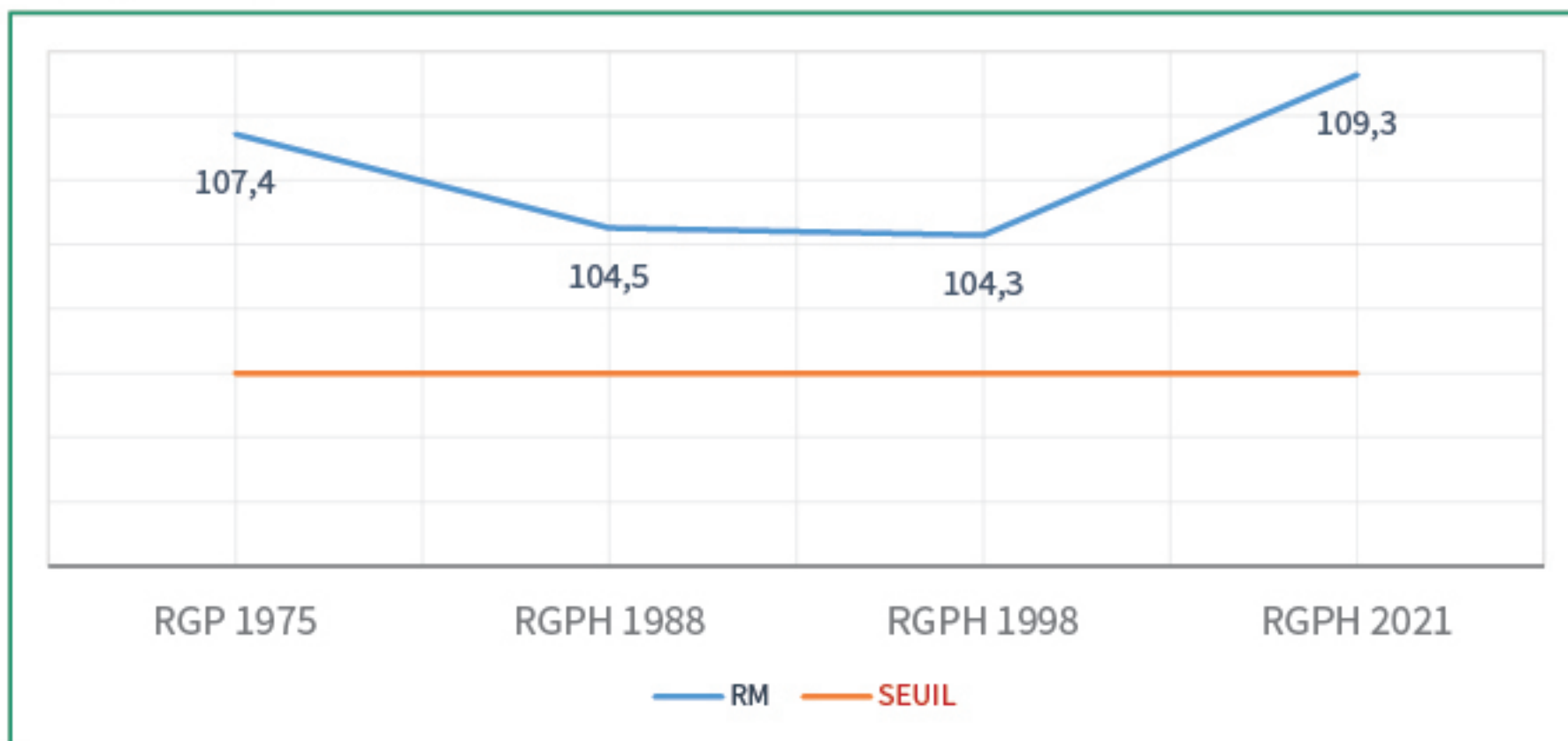
Graphique 4: Répartition de la population par sexe



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Le rapport de masculinité a toujours été en faveur des hommes en Côte d'Ivoire selon les résultats de tous les recensements de 1975 à 2021. Il varie entre 104 et 109 hommes pour 100 femmes. Un tel niveau est à mettre en relation avec la forte immigration essentiellement masculine que la Côte d'Ivoire connaît depuis les décennies 70 et 80. En 2021, le rapport de masculinité est de 106 pour les nationaux et 121 pour la population étrangère.

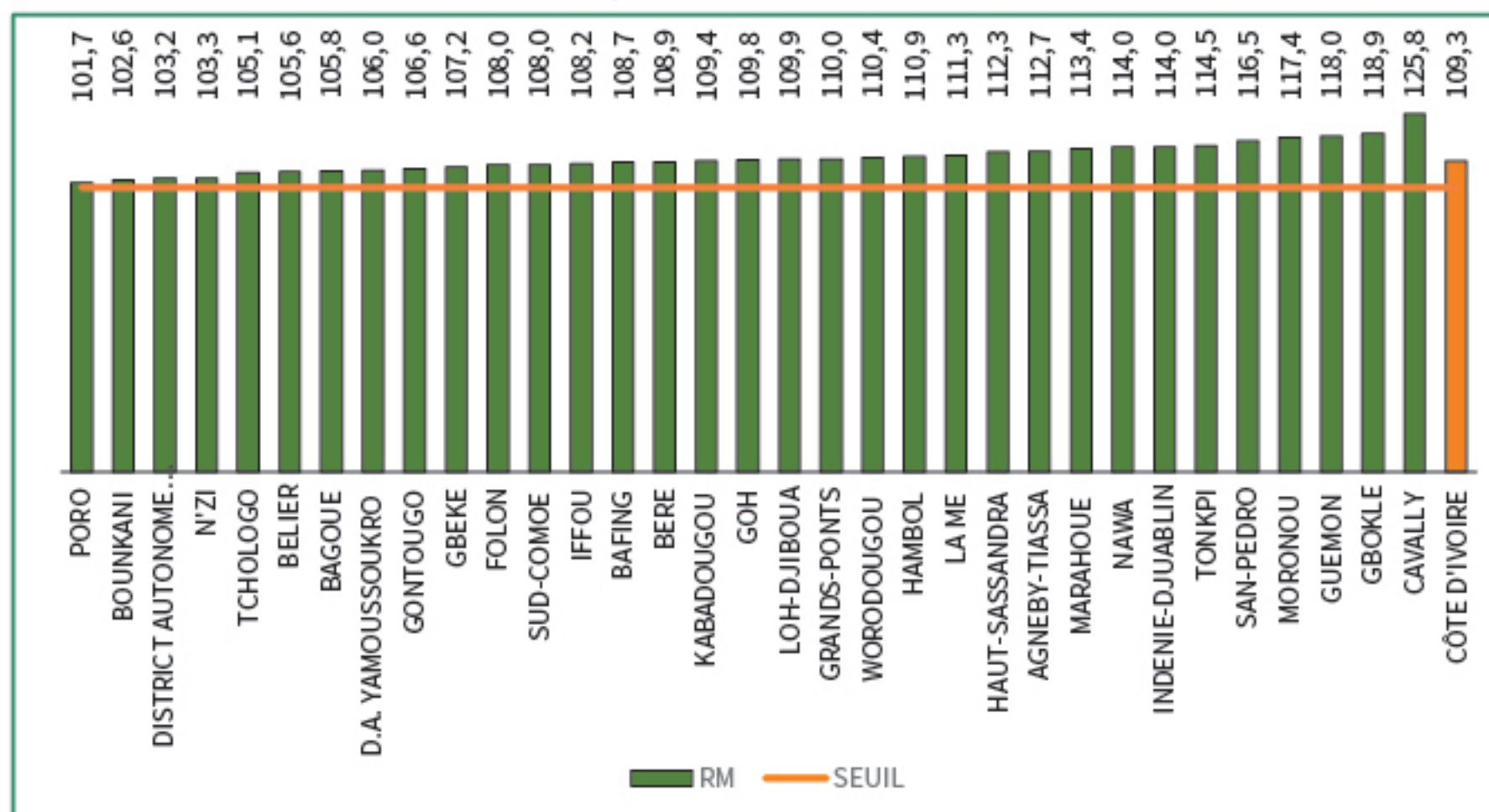
Graphique 5: Rapports de masculinité aux différents recensements



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

L'analyse selon les régions montre de fortes disparités dans les rapports de masculinité. Ils varient de 102 dans le Poro à 126 dans le Cavally, zone agricole caractérisée par une forte immigration. Elle montre également que, dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire, nous comptons plus d'hommes que de femmes.

Graphique 6: Rapport de masculinité par région



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.2.2 Structure par âge

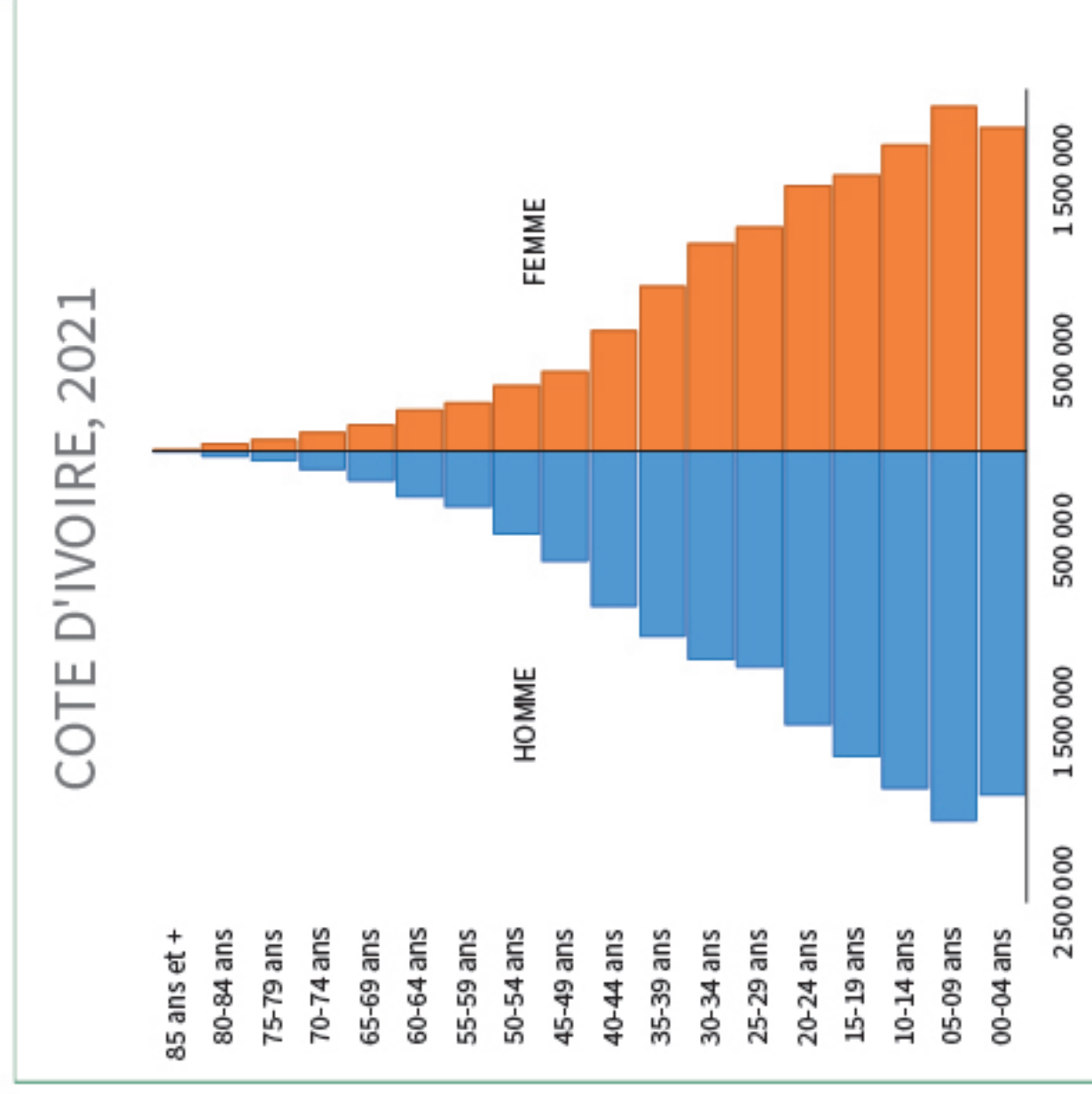
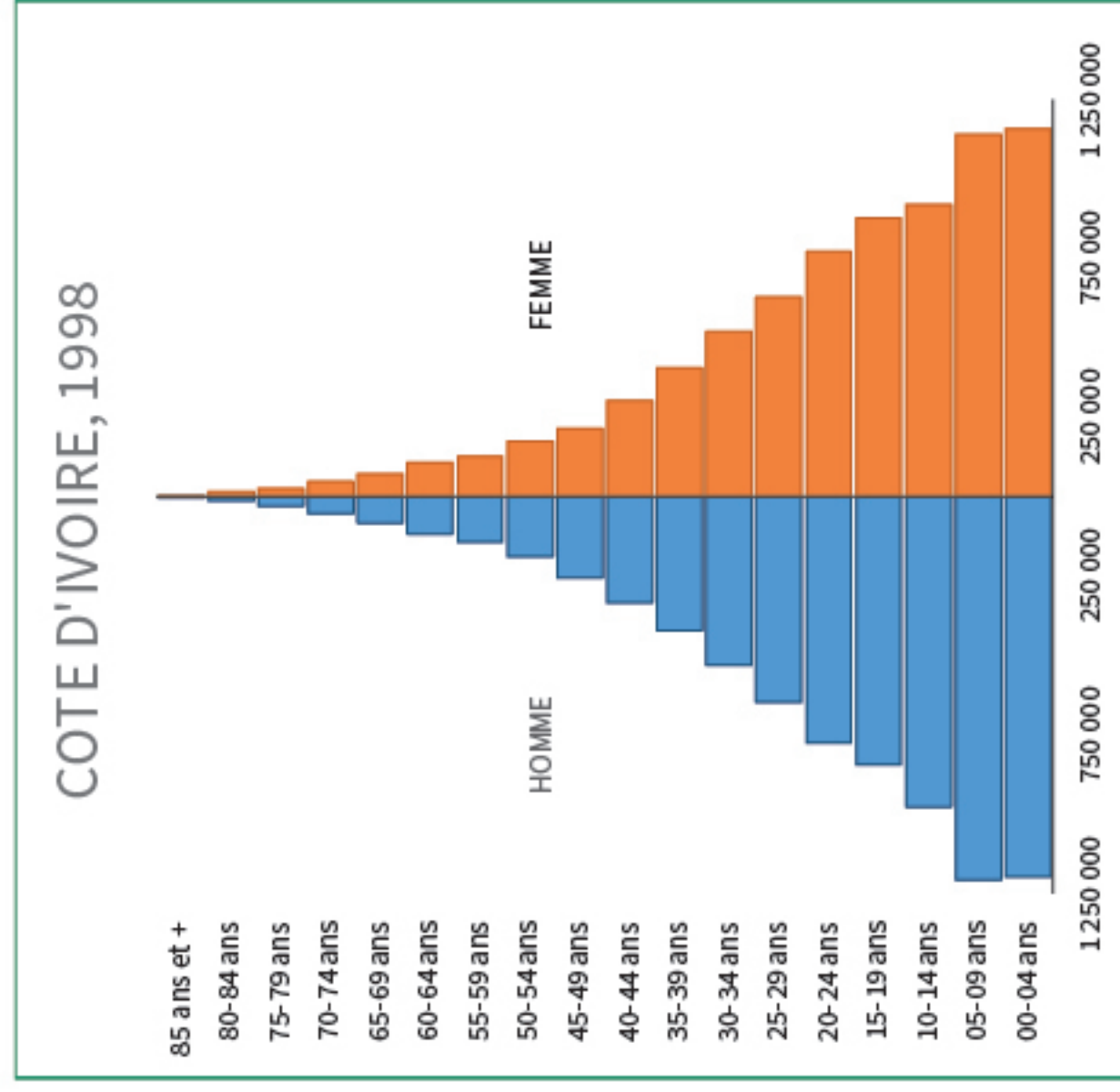
2.1.1 Population résidente

La pyramide des âges est l'illustration graphique qui permet d'avoir une vue globale sur la répartition par sexe et par âge de la population. Son allure est le reflet à la fois de la trajectoire historique de chaque âge ou groupe d'âges représenté et de son poids actuel dans la population totale. Les constats suivants se dégagent à la lecture de la pyramide des âges issue des données du recensement de 2021 :

- La pyramide des âges de la population résidente montre une allure qui est caractéristique de la structure de la population des pays en développement ; une base élargie qui se rétrécit régulièrement jusqu'au sommet. Elle traduit de ce fait la jeunesse de la population et la faible proportion de la population des personnes âgées. En effet, plus de trois quart de la population a moins de 35 ans (75,6%) et 12,6% a moins de 5 ans. Plus d'une personne sur trois (38,3%) est âgée de moins de 15 ans. En revanche, à peine 2,6% de la population est âgée de 65 ans ou plus.
- Par rapport à 1998, on note un début de rétrécissement de la base et une partie médiane plus épaisse, mais avec un sommet toujours effilé.

La réduction de la base est la conséquence d'une baisse de la fécondité, ce qui a pour conséquence la réduction de la population à charge au profit de la population d'âges actifs, comme l'indique le graphique 9 relatif au rapport de dépendance.

Graphique 5: Rapports de masculinité aux différents recensements



2.2.3 Indice de structure par âge

L'indice de structure par âge porte sur la déclinaison de la variable âge selon les trois grands groupes d'âges. Il convient de noter que pour chaque âge ou groupes d'âges correspond des besoins spécifiques. L'indice de structure par âge fait référence à la relation de dépendance entre les grands groupes d'âges, à savoir, les enfants (0-14 ans), les adultes (15-59 ans ou 15-64 ans selon les normes internationales) et les personnes âgées (60 ans ou 65 ans et plus).

Tableau 5 : Répartition de la population des ménages ordinaires par grands groupes d'âges spécifiques, selon le milieu de résidence et le sexe, rapport de dépendance et âge moyen

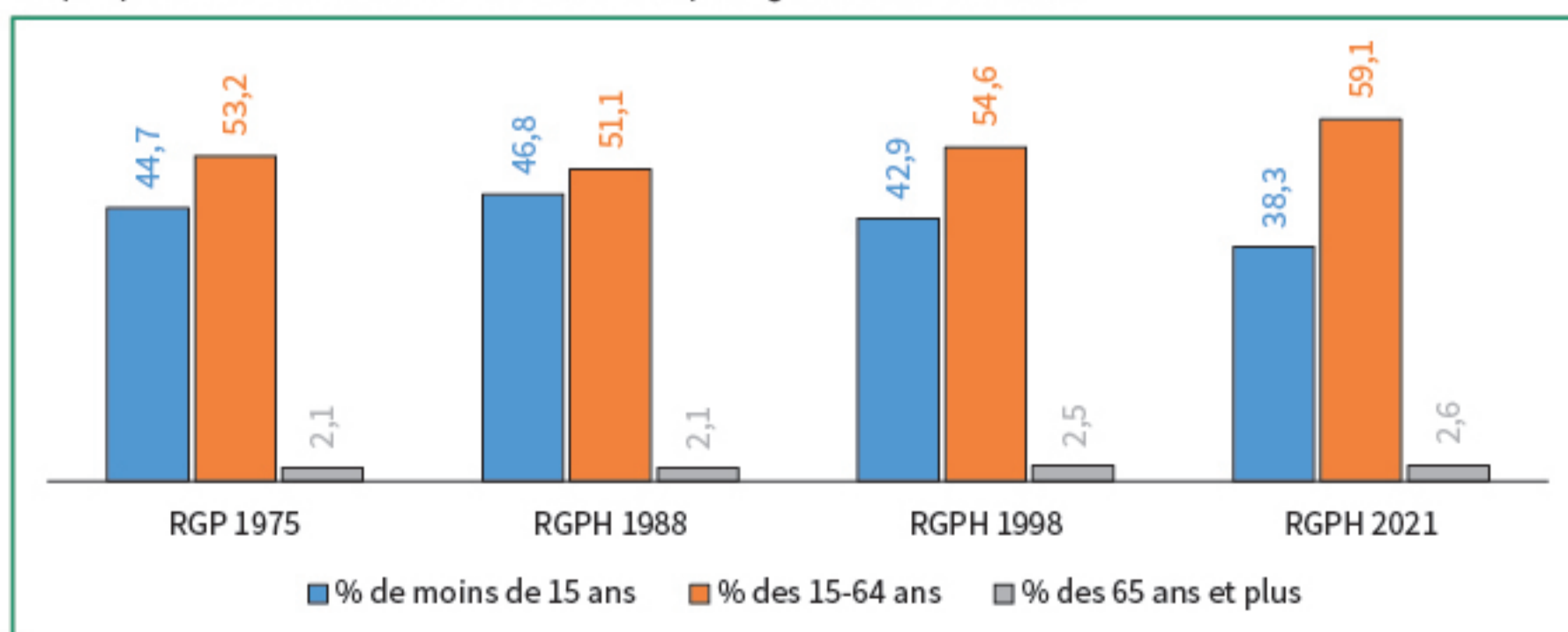
Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-14 ans	2 720 752	2 616 904	5 337 656	3 097 317	2 771 326	5 868 643	5 818 069	5 388 230	11 206 299
15-59 ans	4 888 952	4 538 878	9 427 831	3 918 621	3 473 192	7 391 813	8 807 574	8 012 070	16 819 644
60 ans et plus	302 111	278 347	580 458	325 305	321 373	646 679	627 416	599 720	1 227 136
Rapport de dépendance	62	64	63	87	89	88	73	75	74
0-14 ans	2 720 752	2 616 904	5 337 656	3 097 317	2 771 326	5 868 643	5 818 069	5 388 230	11 206 299
15-64 ans	5 015 619	4 648 771	9 664 390	4 043 784	3 585 739	7 629 523	9 059 402	8 234 510	17 293 913
65 ans et plus	175 432	168 365	343 797	200 131	208 709	408 840	375 563	377 074	752 637
Rapport de dépendance	58	60	59	82	83	82	68	70	69
Age moyen (ans)	24	23,2	23,6	22,7	22,6	22,6	23,3	22,9	23,2

NB : les effectifs des âges non déclarés n'ont pas été pris en compte dans le calcul du ratio de dépendance.

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Le graphique 8 ci-dessous porte sur l'évolution de l'Indice de structure par âge entre 1975 et 2021. Il montre que la proportion des enfants de moins de 15 ans baisse d'année en année, passant de 45% en 1975 à 38% en 2021. Au contraire, celle de la population potentiellement active âgée de 15-64 ans continue de s'accroître sur la même période (augmentation de 53% en 1975 à 59% en 2021). Par contre, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans connaît une très faible augmentation de 0,5 point. La baisse de la proportion des enfants de moins de 15 ans est à l'origine de la hausse de l'âge moyen de la population qui est passée de 21 ans en 1998 à 23 ans en 2021.

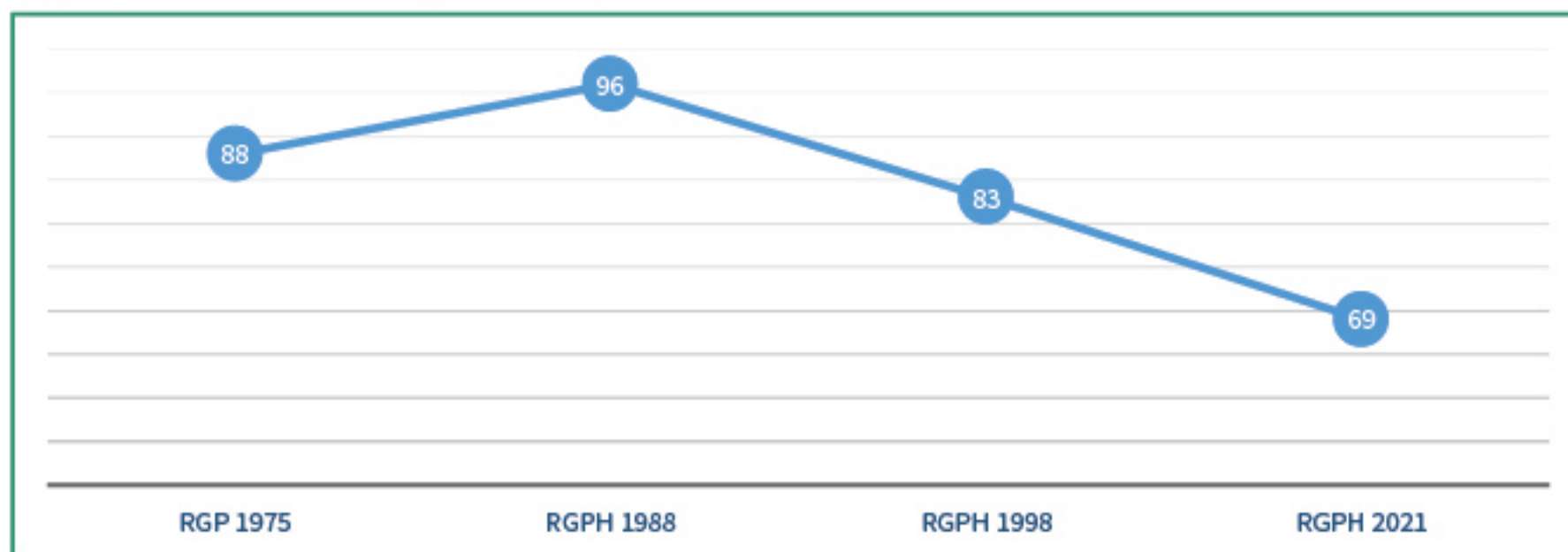
Graphique 8 : Évolution de l'Indice de structure par âge entre 1975 et 2021



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Le ratio de dépendance mesure théoriquement le nombre de personnes dépendantes (moins de 15 ans et 65 ans et plus) à la charge de 100 personnes d'âges actifs (15-64 ans). Il se situe à 69 personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler selon les données du RGPH 2021. Il faut noter par ailleurs que ce taux connaît une baisse graduelle depuis 1988 où il était estimé à 96.

Graphique 9: Évolution du rapport de dépendance⁶



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

⁶ Le rapport de dépendance correspond au rapport entre la somme des effectifs de la population dépendante de moins de 15 ans et celle de plus de 65 ans par l'effectif de la population de 15-64 ans (selon les normes internationales).

2.3 Caractéristiques socio-culturelles

Les résultats du recensement de 2021 mettent en lumière les changements intervenus dans la composition de la population à travers des variables comme la religion, l'ethnie, la nationalité et l'état matrimonial.

2.3.1 Religion

Selon les résultats du recensement de 2021, les religions prédominantes en Côte d'Ivoire sont les religions musulmane (42,5%) et chrétienne (39,8%). Parmi les chrétiens, on compte 17% de catholiques, de protestants/méthodistes (2,3%), de harristes (0,5%) et de 20% d'autres chrétiens, composés principalement des évangéliques (18,6%).

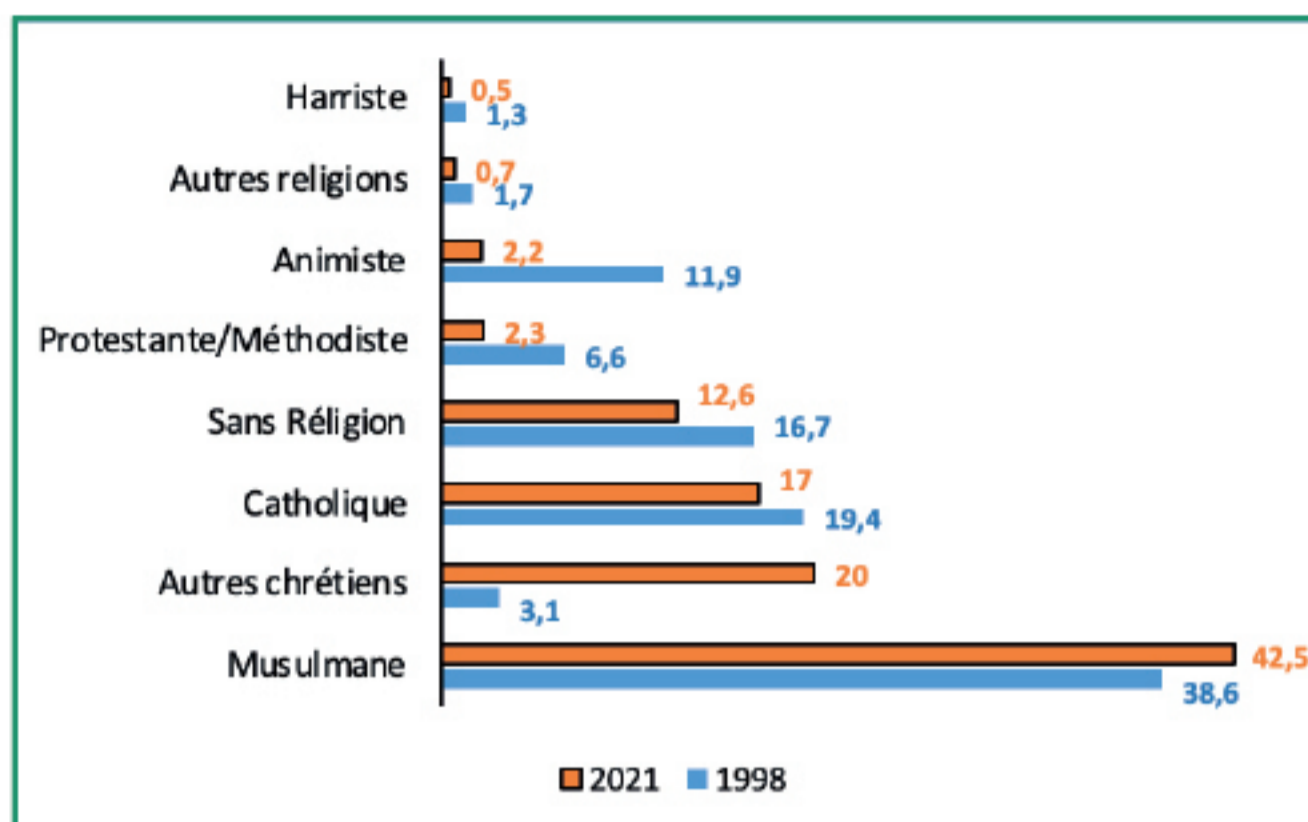
Entre 1998 et 2021, le poids des chrétiens d'autres obédiences a été multiplié par sept, celui des musulmans a augmenté de 4 points. Toutes les autres religions ont connu une baisse de leur poids. Les catholiques ont perdu 2 points en pourcentage, les animistes 10 points et les « sans-religion » 4 points.

Tableau 6 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par religion en 1998 et 2021

Religion	RGPH 2021		RGPH 1998	
	Effectif	%	Effectif	%
Musulmans	12 453 840	42,5	5 931 958	38,6
Ensemble chrétiens	11 649 405	39,8	3 446 518	22,4
Catholique	4 984 388	17,0	2 976 023	19,4
Protestante/Méthodiste	678 962	2,3	1 018 402	6,6
Harriste	140 482	0,5	197 515	1,3
Autres chrétiens	5 845 573	20,0	470 495	3,1
Autres religions	212 259	0,7	266 924	1,7
Animiste	629 938	2,2	1 827 675	11,9
Sans religion	3 685 173	12,6	2 569 032	16,7
ND	646 045	2,2	108 648	0,7
Total	29 276 660	100	15 366 672	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 10 : Poids (en %) des différentes religions en 1998 et 2021.



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.3.2 Ethnie et population de nationalité ivoirienne

La Côte d'Ivoire compte une soixantaine d'ethnies regroupées en cinq (5) grands groupes que sont les Akan, les Mandé nord, les Mandé sud, les Krou, les Gurs. Les Akan demeurent les plus nombreux (38%) en 2021, devant les Mandé du Nord et les Gurs (22% respectivement). Les Krou et les Mandé du Sud représentent respectivement 9,1% et 8,6% de la population.

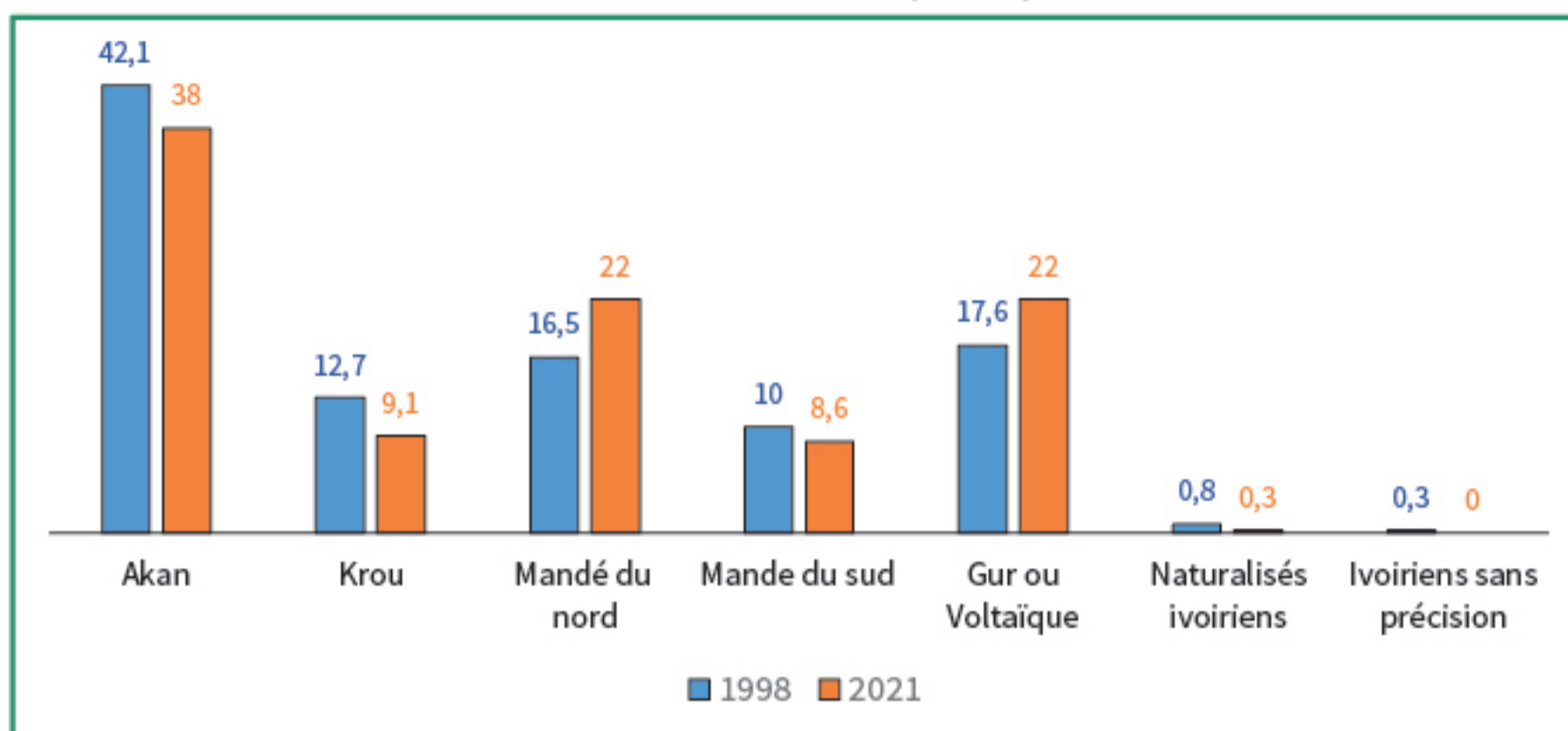
Par rapport à 1998, on constate une proportion en baisse chez les Akans, les Krou, les Mandé du Sud au contraire des Mandé du Nord et des Gurs dont les parts augmentent. Les naturalisés représentent 0,3% de la population de nationalité ivoirienne ; leur proportion est en baisse par rapport à 1998 (0,8%).

Tableau 7 : Répartition de la population résidente de nationalité ivoirienne par grands groupes ethniques, en 1998 et 2021

Groupes Ethniques	RGPH 2021		RGPH 1998	
	Effectif	%	Effectif	%
Akan	8 719 232	38,0	4 780 797	42,1
Krou	2 092 097	9,1	1 446 790	12,7
Mandé du nord	5 036 063	22,0	1 873 200	16,5
Mandé du sud	1 979 228	8,6	1 142 336	10,0
Gur ou Voltaïque	5 028 720	22,0	2 002 625	17,6
Naturalisés ivoiriens	58 138	0,3	88 714	0,8
Ivoiriens sans précision	11 037	0,0	32 163	0,3
Total	22 924 530	100	11 366 625	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 11: Répartition (%) de la population résidente par grands groupes ethniques en 1998 et 2021



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

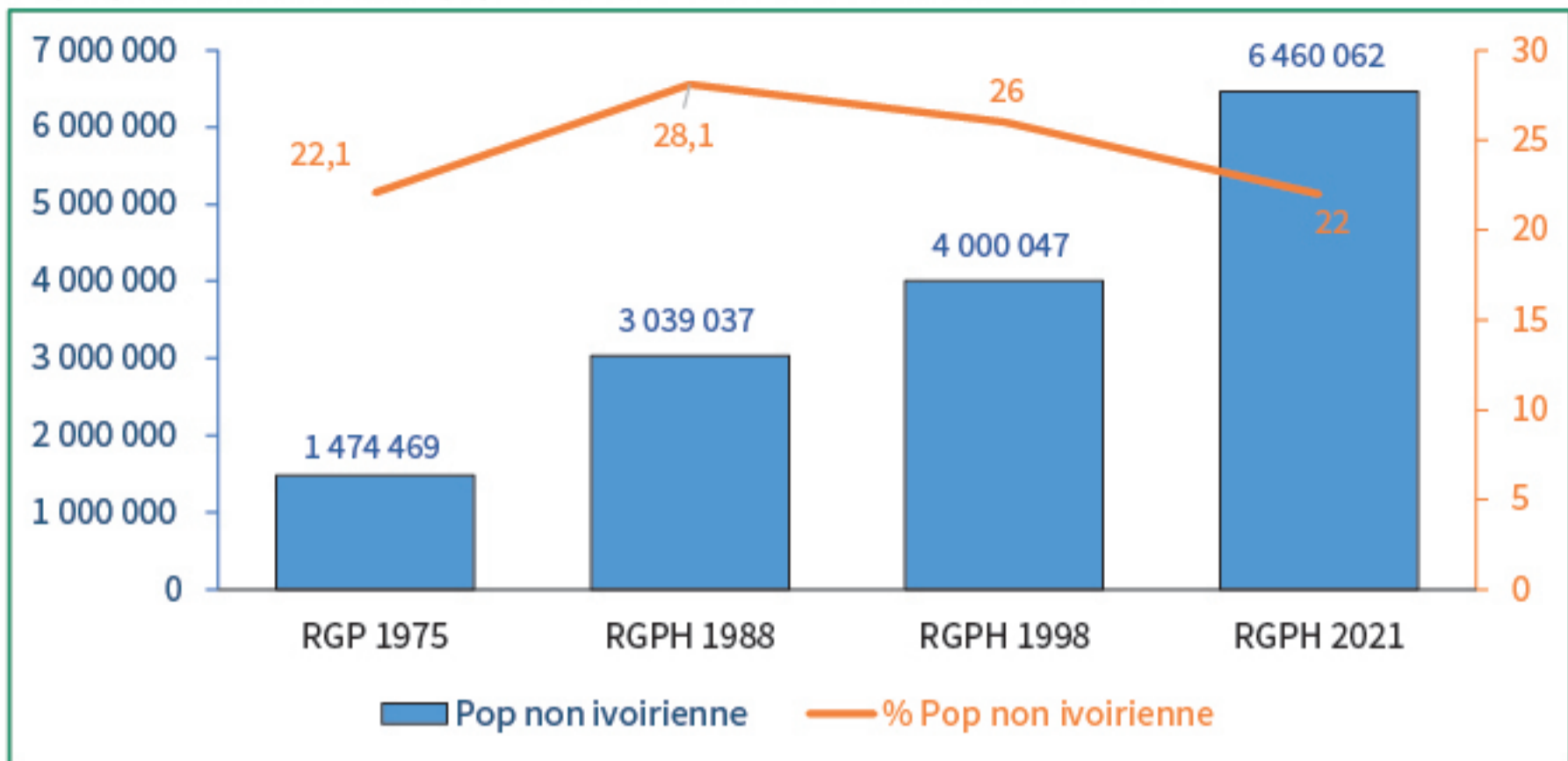
2.3.3 Population étrangère

De par son histoire, la Côte d'Ivoire est un pays caractérisé par d'intenses mouvements migratoires. Ces migrations concernent les déplacements internes, mais surtout une forte immigration de ressortissants des pays voisins. De ce fait, la Côte d'Ivoire compte parmi les pays qui enregistrent les plus fortes proportions d'étrangers.

Le recensement de 2021 a dénombré 22 924 530 ivoiriens, 6 460 062 étrangers et 4 558 personnes dont la nationalité n'a pas été précisée⁷. La population étrangère vivant sur le territoire national représente 22% de la population totale de la Côte d'Ivoire. Bien que l'effectif de la population non-ivoirienne soit passé de 4 000 047 en 1998 à 6 460 062, leur proportion dans la population a diminué au fil des années. Cela pourrait résulter de son rythme de croissance (2,1%) moins accéléré que celui des nationaux. Le pourcentage d'étrangers est passé de 26% en 1998 à 22% en 2021, atteignant quasiment son niveau de 1975. Un niveau remarquable avait été observé en 1988 (28%).

⁷ Cette répartition tient compte de l'ensemble de la population totale résidente, à savoir la population des ménages ordinaires, collectifs et des sans-abris.

Graphique 12: Évolution de la population résidente non-ivoirienne de 1975 à 2021



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

La population non ivoirienne est caractérisée par une prédominance de ressortissants des pays de la sous-région Ouest-Africaine, notamment de la CEDEAO qui représente à elle seule, plus de 98% du total des non-nationaux. A l'intérieur de ce grand ensemble, les pays ayant les poids les plus importants sont le Burkina Faso (62,8%), le Mali (17,2%) et la Guinée (4,7%). Les étrangers originaires des autres pays africains ne représentent que 0,8% de la population étrangère. Les ressortissants des pays européens représentent 0,4% des non nationaux et ceux des autres continents (Amériques, Asie et Océanie) 0,5%.

En s'intéressant au rythme de croissance des non nationaux, on peut noter une perceptible évolution des différentes nationalités sur la période 1998-2021. Ainsi, il ressort que la population non-nationale s'est accrue de 2,1% ; une valeur tirée par la CEDEAO. Malgré tout, entre 1998 et 2021, six pays de la CEDEAO ont eu une croissance négative par rapport à l'immigration. En revanche, on note une augmentation de la croissance des bissau-guinéens (5,9%), des nigériens (3,4%) et des togolais (4,2%). On constate également que le taux de croissance des ressortissants de pays hors de la CEDEAO est globalement négatif.

Tableau 8 : Répartition de la population non ivoirienne par nationalité en 1998 et 2021 et taux d'accroissement

Nationalité	RGPH 2021		RGPH 1998		Taux d'accroissement 1998-2021 (%)
	Effectif	%	Effectif	%	
CEDEAO	6 336 560	98,1	3 873 693	96,8	2,1
Benin	165 017	2,6	107 499	2,7	1,9
Burkina Faso	4 056 444	62,8	2 238 548	56	2,6
Mali	1 108 628	17,2	792 258	19,8	1,5
Sénégal	42 409	0,7	43 213	1,1	-0,1
Togo	190 660	2,9	72 892	1,8	4,2
Niger	221 338	3,4	102 220	2,6	3,4
Guinée	301 163	4,7	230 387	5,8	1,2
Nigeria	99 250	1,5	71 355	1,8	1,4
Ghana	122 758	1,9	133 221	3,3	-0,4
Gambie	637	0	1 389	0	-3,3
Cap-Vert	290	0	578	0	-3
Guinée-Bissau	2 456	0	650	0	5,9
Liberia	24 522	0,4	78 177	2	-4,9
Sierra Léone	988	0	1 306	0	-1,2
Autres Afrique	52 066	0,8	17 488	0,4	4,9
Europe	24 291	0,4	16 028	0,4	1,8
Autres pays (Asie, Amérique et Océanie)	35 227	0,5	34 823	0,9	0,1
Autres nationalités/ND	11 918	0,2	58 015	1,5	-7,3
Total	6 460 062	100	4 000 047	100	2,1

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.3.4 Situation matrimoniale

Le statut matrimonial désigne la situation d'un individu par rapport au mariage. Ainsi, une personne non mariée est soit célibataire, en union libre, divorcée, séparée ou veuve.

Les célibataires représentent quasiment la moitié (49,6%) de la population âgée de 12 ans et plus. Les mariés et de personnes vivant en union libre représentent respectivement 31,7% et 16,4%.

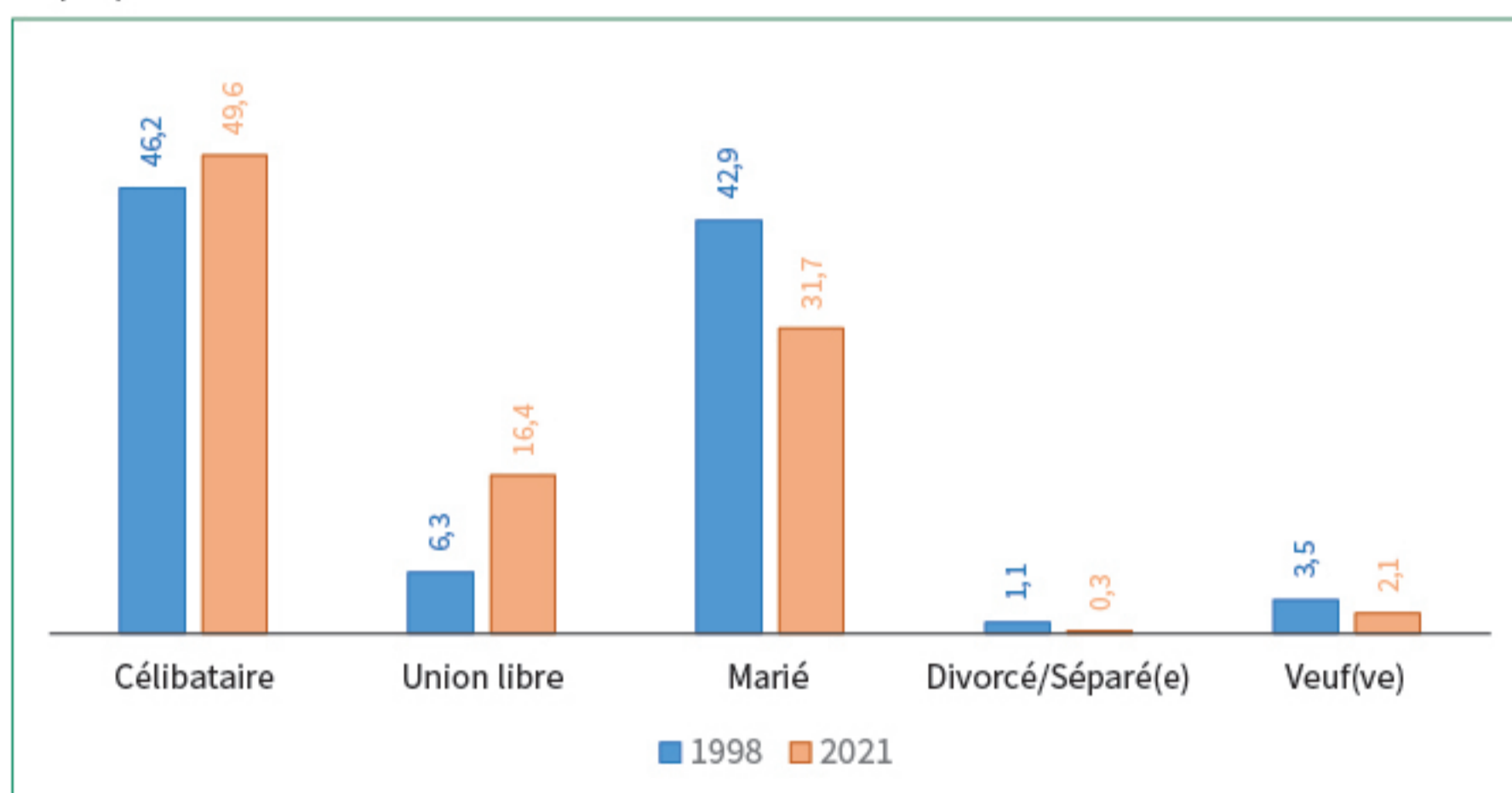
Entre 1998 et 2021, la proportion des mariés a connu une baisse (42,9% à 31,7%) au profit probablement des personnes en union libre dont la proportion est passée de 6,3% à 16,4%. Les parts des divorcés/séparés et des veufs (ves) ont également baissé sur la période, respectivement de 1,1% à 0,3 % et de 3,5% à 2,1%.

Tableau 9 : Répartition de la population âgée de 12 ans et plus par statut matrimonial selon le sexe, en 1998 et 2021

État matrimonial	RGPH 2021						RGPH 1998	
	Masculin		Féminin		Ensemble		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	5 800 088	55,0	4 193 131	43,6	9 993 218	49,6	4 564 799	46,2
Union libre	1 623 772	15,4	1 681 623	17,5	3 305 395	16,4	622 473	6,3
Marié (e)	3 037 355	28,8	3 348 594	34,8	6 385 949	31,7	4 238 742	42,9
Divorcé/Séparé (e)	25 167	0,2	40 083	0,4	65 250	0,3	108 686	1,1
Veuf (ve)	56 545	0,5	356 938	3,7	413 482	2,1	345 818	3,5
Total	10 542 927	100	9 620 368	100	20 163 295	100	9 880 518	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 13: Évolution du statut matrimonial de 1998 à 2021



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.3.5 Alphabétisation

L'éducation est un droit fondamental, un puissant vecteur de développement et l'un des moyens les plus probants pour réduire la pauvreté, élever les niveaux de santé de la population, promouvoir l'égalité entre les sexes et faire progresser la paix et la stabilité.

Ce sont là les arguments convaincants pour que les études statistiques relatives à l'alphabétisation, au niveau d'instruction et à la fréquentation scolaire retiennent l'attention des autorités, des planificateurs et des chercheurs, car l'éducation est au centre du développement. De ce fait, des informations relatives à cette problématique ont été collectées au cours du RGPH 2021.

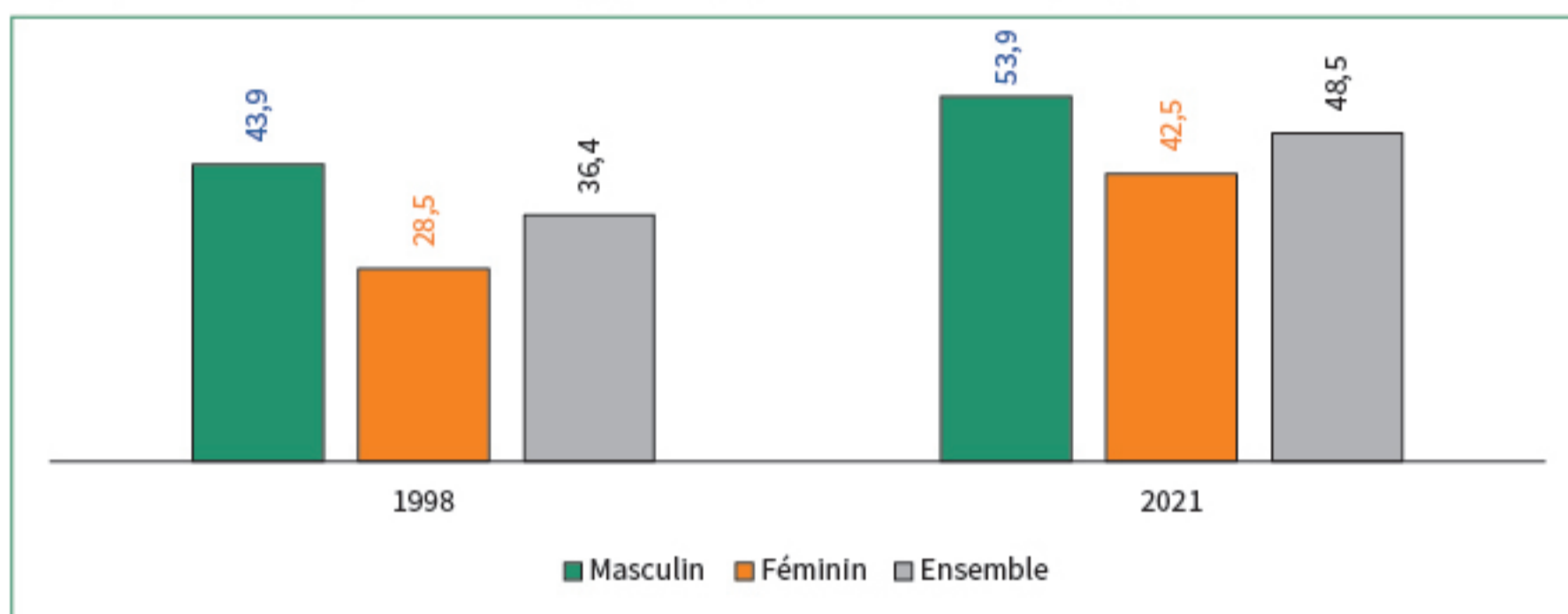
Alphabétisation selon le sexe

L'alphabétisation est un indicateur par excellence du niveau d'éducation d'une population. Elle mesure le progrès réalisé par un pays dans son combat contre l'ignorance et l'obscurantisme, mais également vers le développement individuel pour chaque citoyen.

En la Côte d'Ivoire, moins de la moitié de la population de 15 ans et plus (48,5%) est alphabétisée en 2021, c'est-à-dire sait lire et écrire dans une langue quelconque et la comprendre.

Si les hommes sont alphabétisés à hauteur de 54%, un écart notable d'au moins 10 points les sépare des femmes (43%). Il faut également noter une progression de l'alphabétisation qui a évolué de 12% entre 1998 (36%) et 2021 (49%). L'écart se réduit entre les sexes d'autant plus qu'il passe de 15 points en 1998 à 10 en 2021.

Graphique 14 : Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans et plus, selon le sexe en 1998 et 2021



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Analphabetisme selon le milieu de résidence

La population de 15 ans et plus analphabète (ne sachant ni lire et ni écrire dans une langue quelconque) est de 51,5% au niveau national. En milieu rural, le taux d'analphabetisme est de loin plus élevé (67,8%) qu'en milieu urbain (38,4%). Cette tendance était similaire en 1998 avec 79,2% de population analphabète en milieu rural contre 45,1% en milieu urbain.

Tableau 10 : Taux d'analphabetisme (%) de la population de 15 ans et plus, par sexe, selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain		Rural		Ensemble	
	Taux d'analphabetisme	Population urbaine de 15ans +	Taux d'analphabetisme	Population rurale de 15ans +	Taux d'analphabetisme	Population totale de 15ans +
Masculin	32,9	5 197 909	62,1	4 250 055	46,1	9 447 963
Féminin	44,3	4 822 129	74,1	3 800 269	57,4	8 622 398
Total	38,4	10 020 038	67,8	8 050 323	51,5	18 070 361

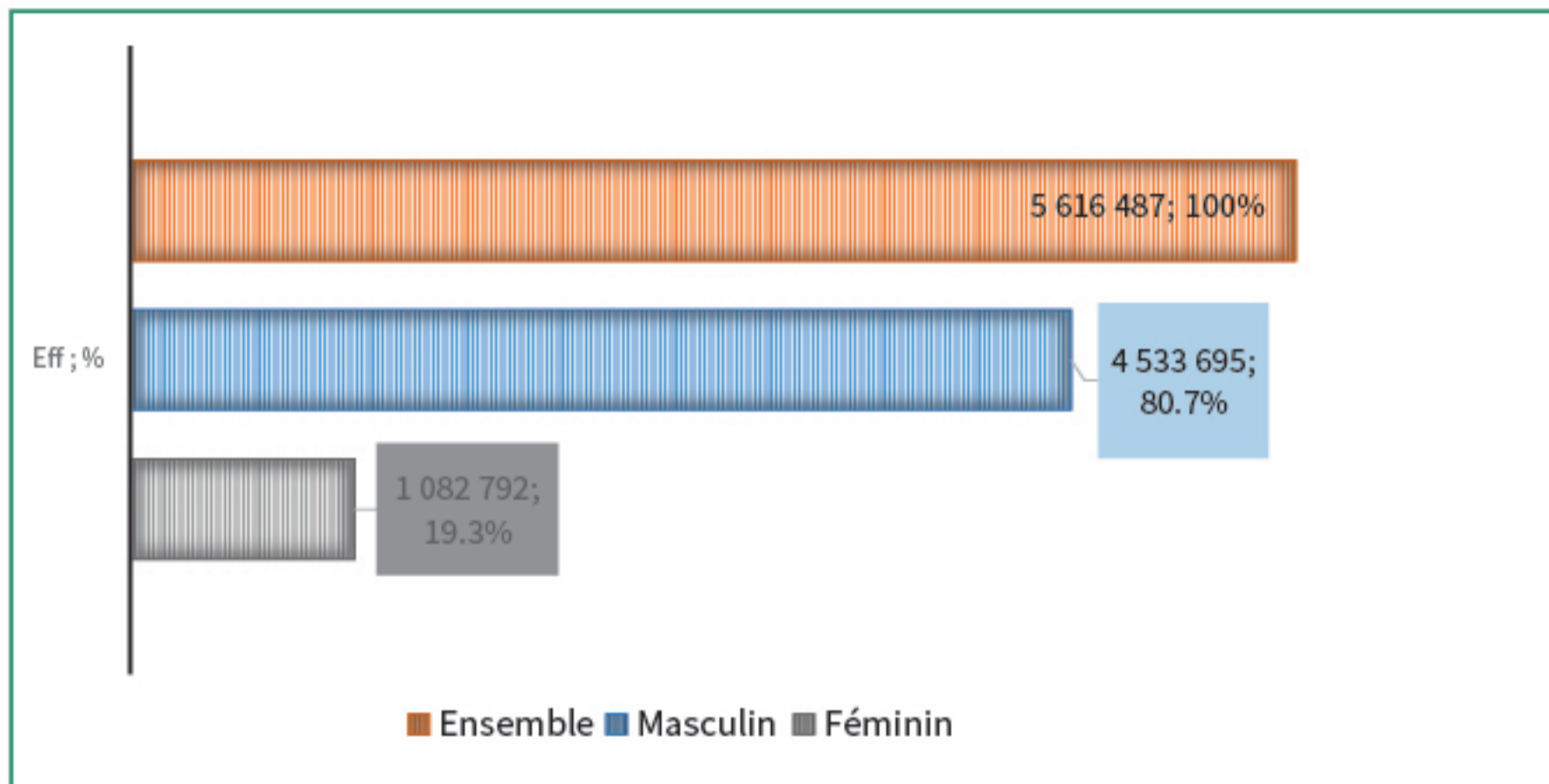
Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.4 Caractéristiques et conditions de vie des ménages

2.4.1 Caractéristiques des chefs de ménages et taille des ménages

Le nombre de ménages ordinaires recensés en 2021 s'établit à 5 616 487. Les chefs de ménage sont majoritairement des hommes : 81% contre 19% de femmes.

Graphique 15 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage

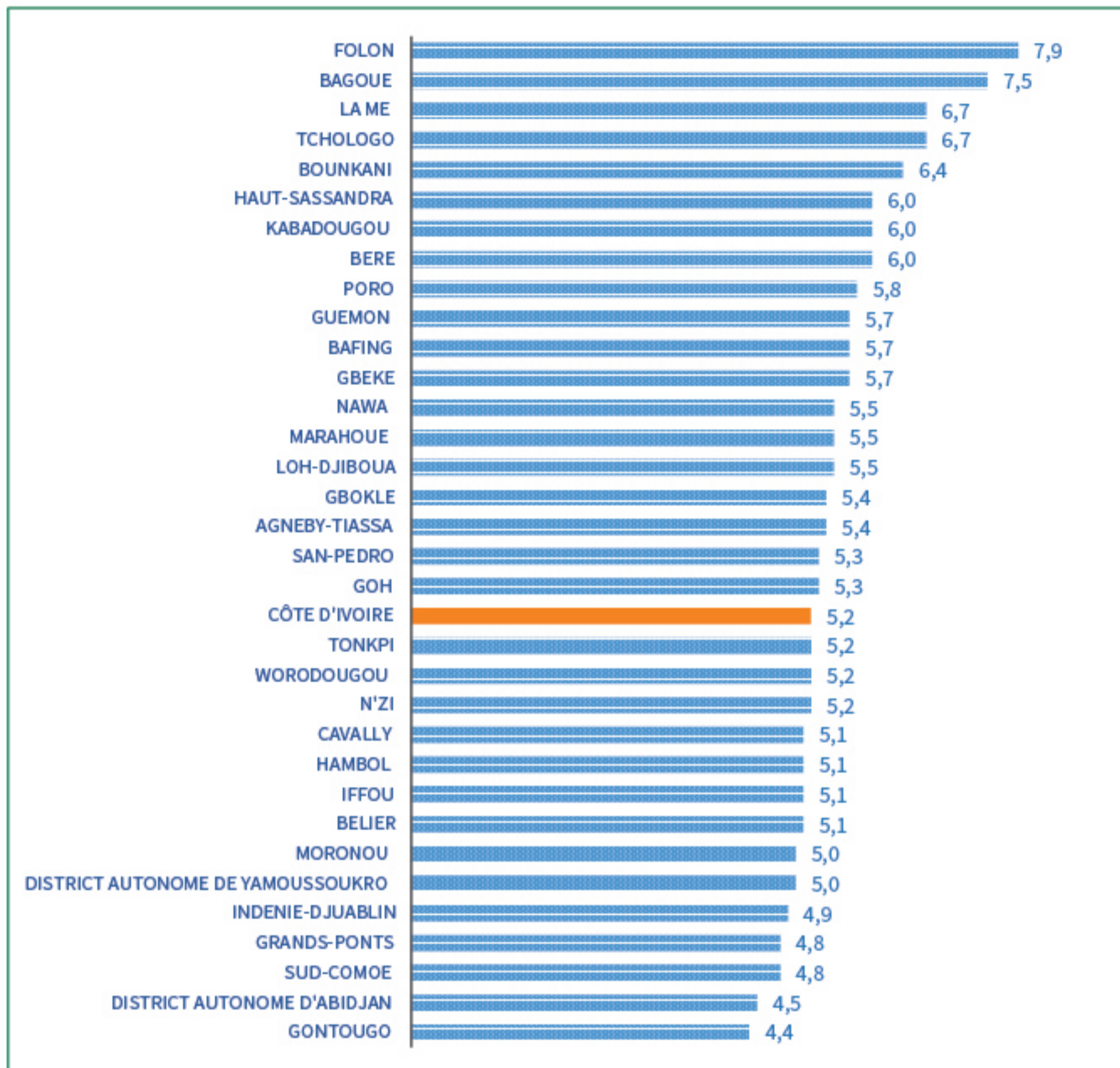


Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

L'effectif de population des ménages ordinaires rapporté à la population qui y réside, donne une taille moyenne des ménages au niveau national de 5,2 personnes. Il existe une disparité régionale prononcée de la taille moyenne des ménages.

La région de Gontougo a la taille moyenne la plus faible (4,4 personnes) et Folon, la plus élevée (7,9 personnes). 11 régions enregistrent une taille moyenne de ménage inférieure à la moyenne nationale (5,2).

Graphique 15: Taille moyenne des ménages ordinaires par région



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

2.4.2 Conditions de vie de la population

Statut d'occupation du logement

En Côte d'Ivoire, les ménages sont majoritairement propriétaires de leur logement (52%), tandis qu'un peu plus d'un tiers (36%) est en location simple. Les ménages en location-vente et les propriétaires à terme représentent à peine 3%. Les logements de fonction et les logements gratuits représentent respectivement 1,5% et 7,4%.

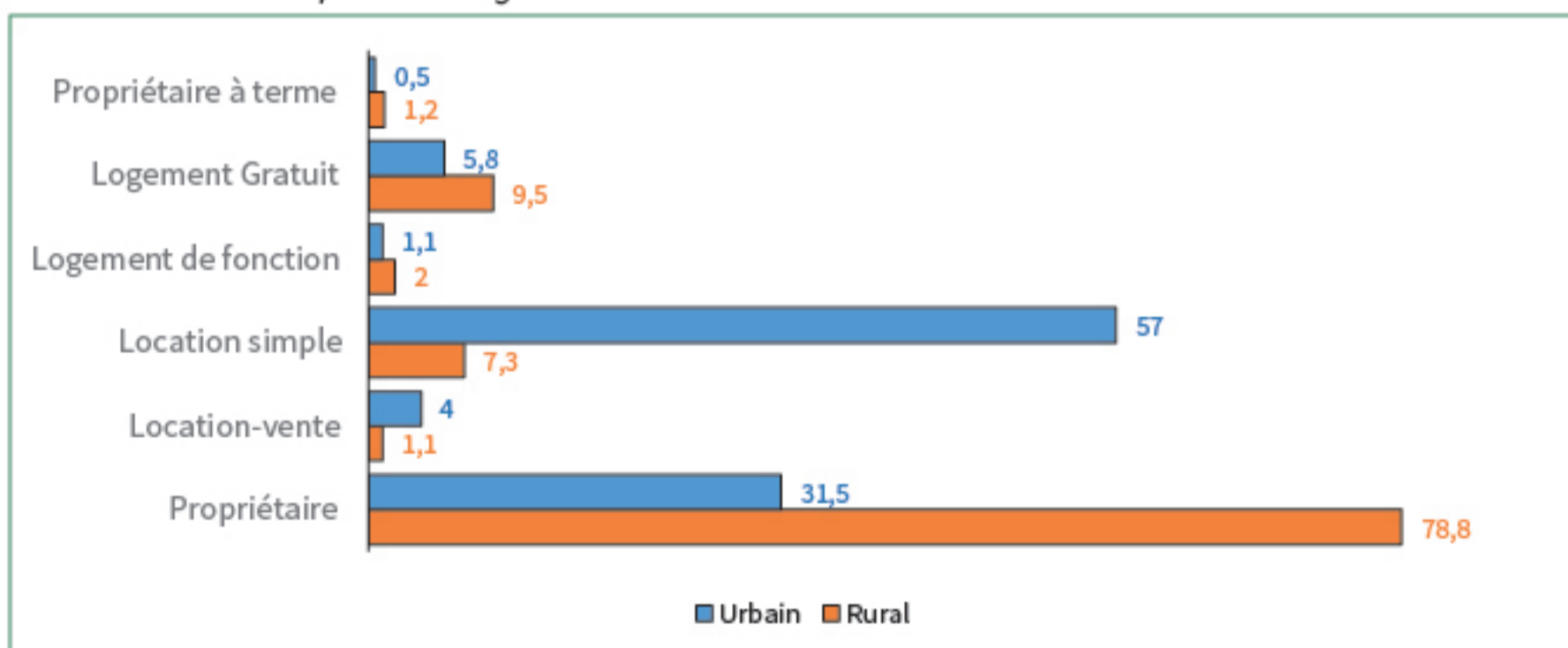
On peut également constater qu'en milieu rural, quatre ménages sur cinq (79%) sont propriétaires de leur logement, contre moins du tiers (32%) en milieu urbain. Le système de location est une particularité des ménages urbains (60%) contre 8% en milieu rural.

Tableau 11 : Répartition des ménages ordinaires par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence

Statut d'occupation du logement	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Propriétaire	10 09 737	31,5	1 901 719	78,8	2 911 456	51,8
Location-vente	126 629	4,0	27 116	1,1	153 745	2,7
Location simple	1 825 798	57,0	176 434	7,3	2 002 232	35,6
Logement de fonction	36 202	1,1	48 894	2,0	85 096	1,5
Logement gratuit	187 294	5,8	229 992	9,5	417 286	7,4
Propriétaire à terme	17 200	0,5	28 569	1,2	45 769	0,8
Autre	556	0,0	347	0,0	903	0,0
Total	3 203 416	100,0	2 413 071	100,0	5 616 487	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 17 : Répartition (en %) des ménages ordinaires par milieu de résidence, selon le statut d'occupation du logement



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Alimentation en eau de boisson

La population qui dispose de sources améliorées d'eau de boisson est celle ayant comme types d'approvisionnement en eau de boisson, l'eau du robinet (dans le logement, dans la cour, la borne fontaine/robinet public), le puits à pompe/forage, le puits creusé protégé et l'eau conditionnée.

Le tableau 12 montre que 86,7% des ménages ont accès à une source d'eau de boisson améliorée. Toutefois, il convient de souligner que parmi ces ménages, environ le quart (23,3%) utilise de l'eau de puits protégés.

Les installations modernes de sources d'alimentation en eau potable tel que le robinet sont plus présentes en milieu urbain (69,5%) qu'en milieu rural (25,9%). On note une prédominance des puits à pompe/forage en milieu rural (21,7%) contre 2,3% en milieu urbain.

Tableau 12 : Répartition des ménages ordinaires par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence

Principale source d'eau de boisson	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sources d'eau améliorées	2 992 853	93,4	1 876 086	77,7	4 868 939	86,7
Eau de robinet dans le logement	1 313 649	41,0	108 207	4,5	1 421 856	25,3
Eau de robinet dans la cour	781 854	24,4	263 994	10,9	1 045 848	18,6
Robinet public / borne fontaine	130 077	4,1	253 650	10,5	383 727	6,8
Puits à pompe / forage	74 221	2,3	524 735	21,7	598 956	10,7
Puits creusé protégé	650 733	20,3	660 403	27,4	1 311 136	23,3
Source d'eau protégée	25 140	0,8	61 056	2,5	86 196	1,5
Eau conditionnée en bouteille ou en sachet	17 179	0,5	4 041	0,2	21 220	0,4
Sources d'eau non-améliorées	205 990	6,4	534 392	22,1	740 382	13,2
Puits creusé pas protégé	177 271	5,5	351 743	14,6	529 014	9,4
Source d'eau non protégée	20 041	0,6	124 332	5,2	144 373	2,6
Eau de surface	8 678	0,3	58 317	2,4	66 995	1,2
Autre	4 573	0,1	2 593	0,1	7 166	0,1
Total	3 203 416	100,0	2 413 071	100,0	5 616 487	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Mode d'éclairage des ménages

Au niveau national, près de 9 ménages sur 10 (88%) a accès à une source d'électricité continue (CIE, groupe électrogène et panneau solaire), dont 72,8 % des logements sont branchés au réseau électrique public.

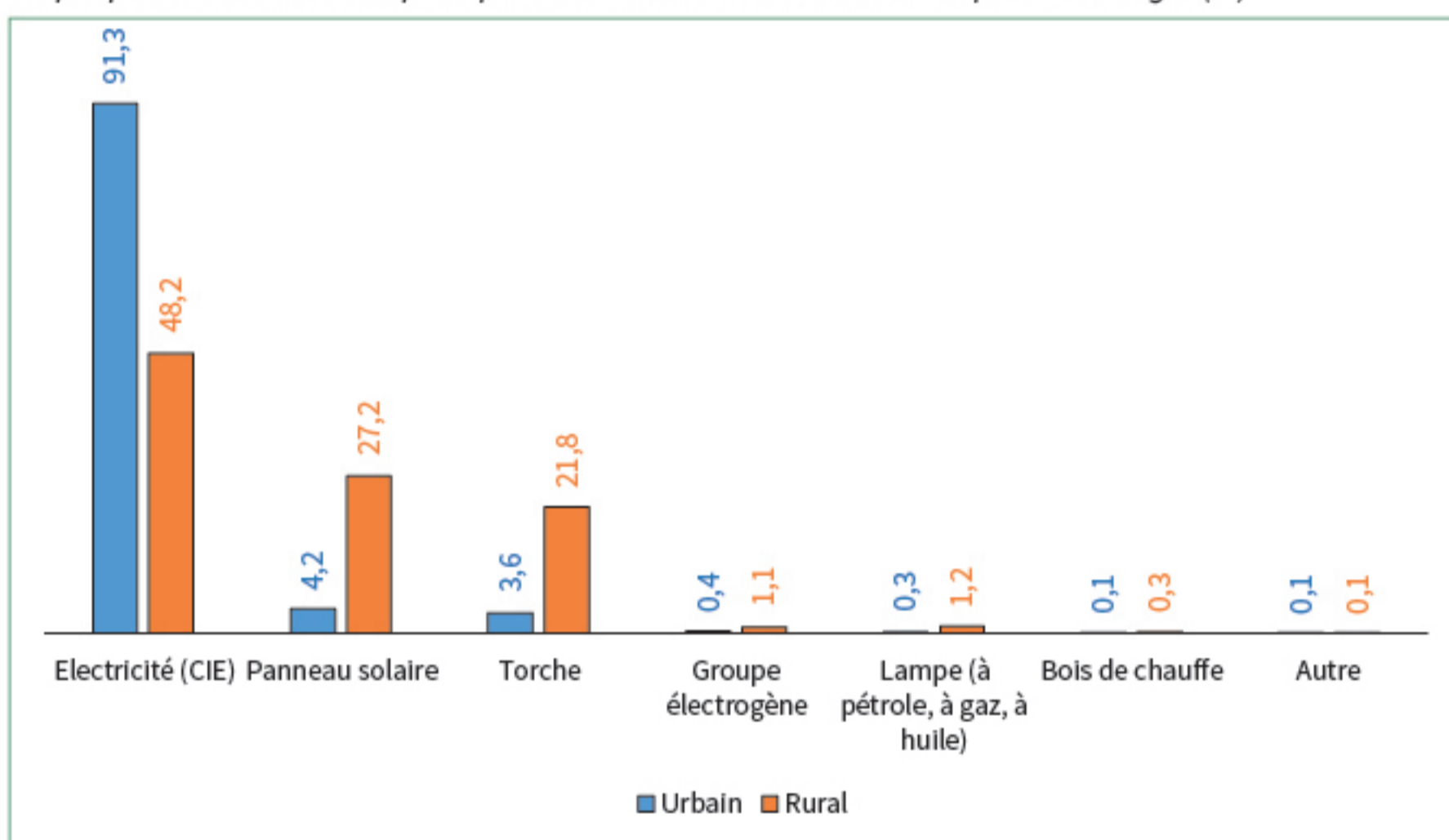
L'utilisation des groupes électrogènes reste marginale (0,7%) à la différence du panneau solaire qui est utilisé par 14% des ménages. En milieu urbain neuf ménages sur dix (91%) ont accès au réseau public d'électricité, tandis qu'en milieu rural, ils sont moins de la moitié (48%).

Tableau 13 : Répartition des ménages ordinaires par principal mode d'éclairage selon le milieu de résidence

Principal mode d'éclairage	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Electricité (CIE)	2 923 659	91,3	1 163 437	48,2	4 087 096	72,8
Groupe électrogène	13 123	0,4	26 735	1,1	39 858	0,7
Panneau solaire	136 049	4,2	656 254	27,2	792 303	14,1
Lampe (à pétrole, à gaz, à huile)	9886	0,3	29 861	1,2	39 747	0,7
Bois de chauffe	1682	0,1	6983	0,3	8665	0,2
Torche	116 420	3,6	526 427	21,8	642 847	11,4
Autre	2597	0,1	3374	0,1	5971	0,1
Total	3 203 416	100,0	2 413 071	100,0	5 616 487	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 18: Utilisation des principales sources continues d'électricité par les ménages (%)



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Type de lieu d'aisance

Les installations sanitaires améliorées comprennent la chasse d'eau reliée à un système d'égouts, la chasse d'eau reliée à une fosse septique, la latrine à fosse améliorée ventilée et les toilettes à compostage. Selon les résultats du RGPH 2021, plus de la moitié des ménages (56,6%) utilisent des installations sanitaires améliorées.

Un peu plus de trois quart des ménages urbains (74,5%) utilisent des installations sanitaires améliorées contre 32,4% en milieu rural. La défécation à l'air libre est pratiquée par 14,9% des ménages au niveau national. Cette pratique est plus fréquente en milieu rural (30,4%) qu'en milieu urbain (3,3%).

Tableau 14 : Répartition des ménages ordinaires par principal lieu d'aisance, selon le milieu de résidence

Principal lieu d'aisance	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Installations sanitaires améliorées	2 390 928	74,5	781 614	32,4	3 172 542	56,6
Chasse d'eau reliée à un système d'égouts	814 961	25,4	126 454	5,2	941 415	16,8
Chasse d'eau reliée à une fosse septique	1 263 511	39,4	278 892	11,6	1 542 403	27,5
Latrine à fosse améliorée ventilée	105 973	3,3	60 936	2,5	166 909	3
Toilette à compostage	206 483	6,4	315 332	13,1	521 815	9,3
Installations sanitaires non-améliorées	808 414	25,3	1 617 312	67,1	2 425 726	43,2
Chasse d'eau reliée à un lieu inconnu	88 241	2,8	96 204	4	184 445	3,3
Chasse d'eau reliée à l'air libre	203 774	6,4	291 254	12,1	495 028	8,8
Latrine à fosse non ventilée	302 225	9,4	316 185	13,1	618 410	11
Toilettes suspendues / latrines suspendue	109 830	3,4	180 129	7,5	289 959	5,2
Pas de toilettes / nature / champs	104 344	3,3	733 540	30,4	837 884	14,9
Autres	4074	0,2	14 145	0,5	18 219	0,2
Total	3 203 416	100	2 413 071	100	5 616 487	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Mode d'évacuation des eaux usées

Les eaux usées sont évacuées de manière adéquate par les ménages lorsqu'ils utilisent les fosses septiques et le réseau d'égout. Il ressort qu'à peine 3 ménages sur 10 utilisent un mode d'évacuation adéquat des eaux usées, soit 30,4% au niveau national.

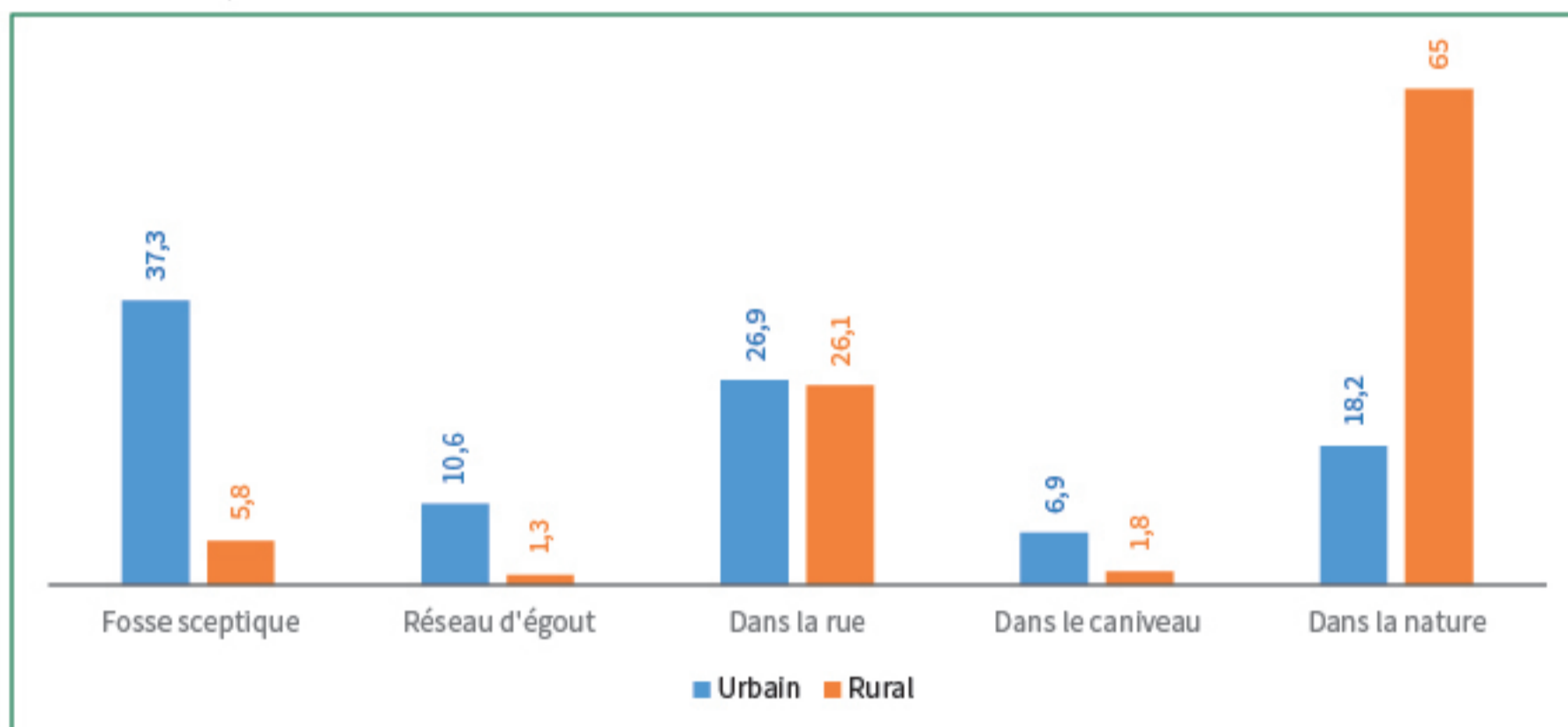
Ils sont 7% en milieu rural et 48% en milieu urbain. Un quart des ménages (autour de 26 %) aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, rejettent les eaux usées dans la rue. Les ménages ruraux déversent essentiellement (65 %) des eaux usées dans la nature, contre 18% en milieu urbain.

Tableau 15 : Répartition des ménages ordinaires par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Modes d'évacuation adéquats	1 537 163	48,0	170 963	7,1	1 708 126	30,4
Fosse septique	1 196 316	37,3	138 752	5,8	1 335 068	23,8
Réseau d'égout	340 847	10,6	32 211	1,3	373 058	6,6
Modes d'évacuation non adéquats	1 665 805	52,0	2 241 321	92,9	3 907 126	69,6
Dans la rue	860 749	26,9	629 557	26,1	1 490 306	26,5
Dans le caniveau	222 038	6,9	42 267	1,8	264 305	4,7
Dans la nature	583 018	18,2	1 569 497	65,0	2 152 515	38,3
Autres modes	448	0,0	787	0,0	1235	0,0
Total	3 203 416	100,0	2 413 071	100,0	5 616 487	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 19 : Répartition (%) des ménages ordinaires par principal mode d'évacuation des eaux usées, selon le milieu de résidence



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Mode d'évacuation des ordures ménagères

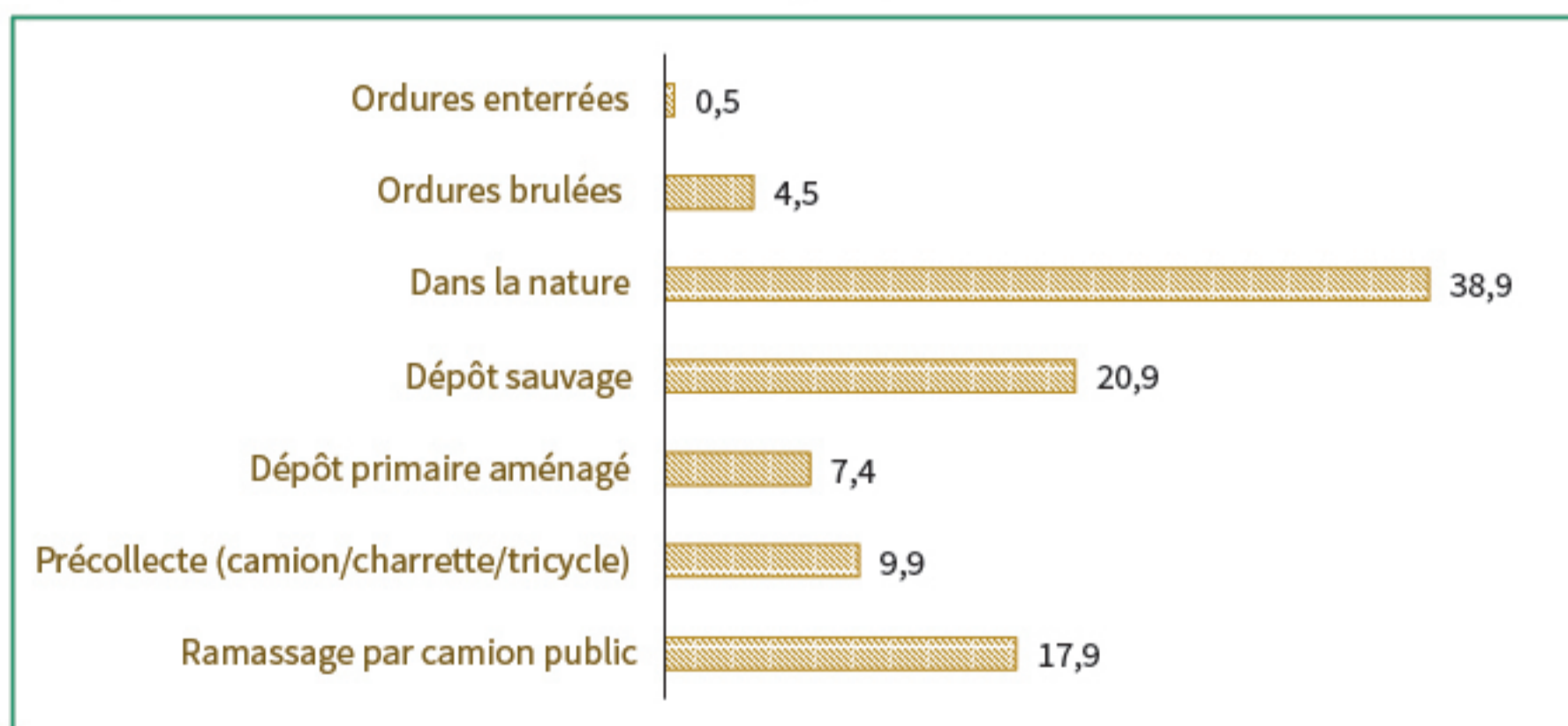
Le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est inadéquat pour 64,8% des ménages. Il concerne 42,8% des ménages en milieu urbain et 94% en milieu rural. Les modes d'évacuation adéquats des ordures (par camion, pré-collecte ou dépôt aménagé) sont utilisés par 35,2% des ménages du pays. Le système de ramassage des ordures de façon adéquate n'existe pratiquement qu'en milieu urbain où 57,2% des ménages en bénéficient contre 5,9% en milieu rural.

Tableau 16 : Répartition des ménages ordinaires par principal mode d'évacuation des ordures, selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des ordures ménagères	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Modes d'évacuation adéquats	1 832 143	57,2	143 297	5,9	1 975 440	35,2
Ramassage par camion public	962 433	30,0	40 939	1,7	1 003 372	17,9
Pré-collecte (camion/charrette/tricycle)	531 906	16,6	23 777	1,0	555 683	9,9
Dépôt primaire aménagé	337 804	10,5	78 581	3,3	416 385	7,4
Modes d'évacuation non adéquats	1 370 933	42,8	2 269 102	94,0	3 640 035	64,8
Dépôt sauvage	588 876	18,4	584 636	24,2	1 173 512	20,9
Dans la nature	636 808	19,9	1 548 647	64,2	2 185 455	38,9
Ordures brûlées	136 378	4,3	117 853	4,9	254 231	4,5
Ordures enterrées	8871	0,3	17 966	0,7	26 837	0,5
Autre	340	0,0	672	0,0	1012	0,0
Total	3 203 416	100,0	2 413 071	100,0	5 616 487	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

Graphique 20 : Modes d'évacuation des ordures ménagères (%)



Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021

CONCLUSION



La Côte d'Ivoire a réalisé avec succès le dénombrement de son cinquième recensement. Le RGPH 2021 a suivi un processus de mise en œuvre selon les recommandations et les bonnes pratiques en matière de recensement. Il a exigé l'engagement des autorités publiques au plus haut niveau, une organisation technique solide et une coordination efficace.

A ce stade de mise en œuvre du recensement, les activités suivantes ont été achevées :

(I) les activités préparatoires qui comprenaient l'élaboration des documents stratégiques, techniques, opérationnels et financiers du recensement ;

(II) la cartographie censitaire ;

(III) le recensement pilote;

(IV) la sensibilisation ;

(VI) le dénombrement de la population et

(V) l'enquête post-censitaire.

Les activités restantes comprennent les travaux d'exploitation des données avec la poursuite du traitement et l'analyse des données, ainsi que la publication, la diffusion et la dissémination des résultats et l'archivage.

Pour une réussite totale du recensement, une attention particulière sera accordée à cette phase cruciale d'exploitation des données, afin que des informations statistiques pertinentes, en quantité et en qualité, issues des données collectées, puissent être mises à la disposition des utilisateurs dans un délai raisonnable et que des actions de promotion soient menées en vue de leur utilisation optimale.

Divers produits sont attendus du RGPH 2021. Ce sont principalement les rapports d'analyses thématiques, 33 monographies régionales, les volumes des tableaux statistiques prioritaires, la production d'Atlas géo démographiques, une plaquette des principaux indicateurs.

Egalement, il est attendu du recensement le répertoire des localités et diverses autres publications à l'issue d'analyses secondaires, la base de sondage pour les enquêtes futures, une base de données géo-référencée de l'ensemble des infrastructures et des sites habités, ainsi que la mise en place d'un système d'information géographique sur le recensement.

Tous ces produits seront disponibles sur supports papier et numérique à travers des activités de dissémination et de mise en ligne à travers le site de l'INS <https://www.ins.ci/> au fur et à mesure de leur publication.

ANNEXES



ANNEXE 1 : Tableaux complémentaires

Tableau 17 : Population résidente et nombre de ménages ordinaires par district et région selon le sexe

DISTRICTS/REGIONS	POPULATION				MÉNAGES		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	RAPPORT DE MASCULINITE	NOMBRE	TAILLE MOYENNE	
District Autonome ABIDJAN	3 210 983	3 110 034	6 321 017	103	1 414 136	4,5	
District Autonome YAMOUSSOUKRO	217 176	204 897	422 072	106	82 760	5,0	
District du BAS -SASSANDRA	1 441 965	1 245 211	2 687 176	116	492 768	5,4	
Région SAN-PEDRO	570 701	490 023	1 060 724	116	198 065	5,3	
Région NAWA	620 869	544 603	1 165 472	114	209 612	5,5	
Région GBOKLE	250 395	210 585	460 980	119	85 091	5,4	
District du COMOE	789 300	712 036	1 501 336	111	308 055	4,9	
Région INDENIE - DJUABLIN	381 684	334 759	716 443	114	146 141	4,9	
Région SUD -COMOE	407 615	377 278	784 893	108	161 914	4,8	
Région MORONOU	237 458	202 297	439 755	117	86 425	5,0	
District du DENGUELE	227 296	208 719	436 015	109	66 628	6,5	
Région KABADOUGOU	151 394	138 411	289 806	109	48 116	6,0	
Région FOLON	75 902	70 307	146 209	108	18 512	7,9	
District du GÔH -D JIBOUA	1 093 255	995 185	2 088 440	110	384 634	5,4	
Région GÔH	515 602	469 680	985 282	110	184 549	5,3	
Région LÔH -DJIBOUA	577 653	525 505	1 103 158	110	200 085	5,5	
District des LACS	777 010	711 521	1 488 531	109	289 847	5,1	
Région BELIER	213 448	202 145	415 593	106	80 381	5,1	
Région IFFOU	196 717	181 843	378 560	108	74 416	5,1	
Région N'ZI	129 386	125 237	254 623	103	48 625	5,2	
District des LAGUNES	1 077 341	965 282	2 042 623	112	359 966	5,7	
Région GRANDS PONTS	235 759	214 249	450 007	110	93 160	4,8	
Région AGNEBY -TIIASSA	458 756	407 195	865 951	113	158 762	5,4	

DISTRICTS/REGIONS	POPULATION				MÉNAGES	
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	RAPPORT DE MASCULINITE	NOMBRE	TAILLE MOYENNE
Région LA ME	382 827	343 838	726 665	111	108 044	6,7
District des MONTAGNES	1 639 381	1 387 641	3 027 023	118	572 097	5,3
Région TONKPI	740 936	646 973	1 387 909	115	268 651	5,2
Région CAVALLY	394 576	313 666	708 241	126	139 544	5,1
Région GUEMON	503 870	427 003	930 873	118	163 902	5,7
District du SASSANDRA - MARAHOUE	1 441 897	1 278 980	2 720 876	113	464 807	5,8
Région HAUT -SASSANDRA	920 422	819 275	1 739 697	112	287 502	6,0
Région MARAHOUE	521 475	459 704	981 180	113	177 305	5,5
District des SAVANES	1 098 798	1 060 636	2 159 434	104	338 693	6,4
Région PORO	524 531	515 929	1 040 461	102	180 173	5,8
Région TCHOLOGO	309 037	294 046	603 084	105	89 716	6,7
Région BAGOUE	265 229	250 661	515 890	106	68 804	7,5
District de LA VALLEE DU BANDAMA	1 021 583	943 346	1 964 929	108	355 708	5,5
Région GBEKE	699 816	653 085	1 352 900	107	238 022	5,7
Région HAMBOL	321 767	290 261	612 029	111	117 686	5,1
District du WOROBA	619 061	565 752	1 184 813	109	210 046	5,6
Région du WORODOUGOU	225 557	204 255	429 812	110	82 275	5,2
Région BERE	256 585	235 566	492 151	109	81 553	6,0
Région BAFING	136 919	125 932	262 850	109	46 218	5,7
District du ZANZAN	689 945	654 920	1 344 865	105	276 342	4,9
Région GONTOUGO	473 635	444 193	917 828	107	209 750	4,4
Région BOUNKANI	216 310	210 727	427 037	103	66 592	6,4
ENSEMBLE COTE D'IVOIRE	15 344 990	14 044 160	29 389 150	109	5 616 487	5,2

Tableau 18 : Répartition de la population par région selon le milieu de résidence et le sexe

Région	Urbain				Rural				Ensemble	
	Masculin	Féminin	Ensemble	Poids démographique	Masculin	Féminin	Ensemble	Poids démographique	Total	Poids démographique
District Autonome d'Abidjan	3 110 295	3 018 739	6 129 035	39,7	100 688	91 295	191 982	1,4	6 321 017	21,5
Haut-Sassandra	384 868	350 720	735 587	4,8	535 554	468 556	1 004 109	7,2	1 739 696	5,9
Poro	271 202	259 365	530 567	3,4	253 329	256 564	509 893	3,7	1 040 460	3,5
Gbeke	431 531	397 095	828 626	5,4	268 285	255 990	524 274	3,8	1 352 900	4,6
Indenie-djuablin	145 032	133 706	278 738	1,8	236 653	201 053	437 705	3,1	716 443	2,4
Tonkpi	262 135	233 140	495 275	3,2	478 801	413 833	892 634	6,4	1 387 909	4,7
District Autonome de Yamoussoukro	149 492	145 154	294 646	1,9	67 684	59 742	127 426	0,9	422 072	1,4
Gontougo	131 887	123 243	255 130	1,7	341 749	320 950	662 699	4,7	917 829	3,1
San-pedro	226 723	202 213	428 936	2,8	343 978	287 810	631 788	4,5	1 060 724	3,6
Kabadougou	62 056	55 215	117 271	0,8	89 338	83 197	172 535	1,2	289 806	1
N'zi	43 792	43 356	87 147	0,6	85 594	81 882	167 476	1,2	254 623	0,9
Marahoué	226 116	202 095	428 211	2,8	295 359	257 609	552 968	4	981 179	3,3
Sud-Comoé	177 298	169 267	346 566	2,2	230 317	208 010	438 328	3,1	784 894	2,7
Worodougou	73 398	66 760	140 157	0,9	152 159	137 495	289 654	2,1	429 811	1,5
Loh-djiboua	239 448	219 882	459 329	3	338 205	305 623	643 829	4,6	1 103 158	3,8
Agneby-Tiassa	188 044	172 897	360 941	2,3	270 713	234 298	505 010	3,6	865 951	2,9
Goh	239 399	223 766	463 165	3	276 203	245 914	522 117	3,7	985 282	3,4
Cavally	161 667	133 191	294 858	1,9	232 909	180 474	413 383	3	708 241	2,4
Bafing	34 906	31 302	66 208	0,4	102 013	94 630	196 642	1,4	262 850	0,9
Bagoue	103 851	97 878	201 728	1,3	161 378	152 783	314 161	2,3	515 889	1,8
Belier	79 117	72 565	151 682	1	134 331	129 580	263 911	1,9	415 593	1,4
Bere	56 274	50 216	106 491	0,7	200 311	185 349	385 660	2,8	492 151	1,7
Bounkani	36 820	34 322	71 142	0,5	179 490	176 405	355 895	2,5	427 037	1,5
Folon	14 938	13 423	28 361	0,2	60 964	56 884	117 848	0,8	146 209	0,5
Gbokle	58 090	48 899	106 989	0,7	192 304	161 687	353 991	2,5	460 980	1,6
Grands-ponts	108 323	101 711	210 035	1,4	127 435	112 537	239 973	1,7	450 008	1,5
Guemon	174 097	150 049	324 146	2,1	329 773	276 954	606 727	4,3	930 873	3,2
Hambol	124 699	114 301	239 000	1,5	197 068	175 960	373 028	2,7	612 028	2,1

Région	Urbain					Rural					Ensemble	
	Masculin	Féminin	Ensemble	Poids démographique		Masculin	Féminin	Ensemble	Poids démographique		Total	Poids démographique
				que					que			
La Me	174 819	158 147	332 966	2,2	208 008	185 692	393 699	2,8	726 665	2,5		
Iffou	64 933	59 022	123 955	0,8	131 784	122 820	254 604	1,8	378 559	1,3		
Nawa	206 190	179 544	385 734	2,5	414 679	365 059	779 739	5,6	1 165 473	4		
Tchologo	119 812	113 348	233 160	1,5	189 225	180 699	369 924	2,6	603 084	2,1		
Moronou	91 040	82 137	173 176	1,1	146 419	120 160	266 579	1,9	439 755	1,5		
Total	7 972 291	7 456 667	154 289 57	100	7 372 700	6 587 493	13 960 193	100	29 389 150	100		

Tableau 19 : Population totale résidente par groupes d'âges quinquennaux

Groupes d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	1 906 918	1 789 383	3 696 301
5-9 ans	2 046 712	1 909 238	3 955 950
10-14 ans	1 874 880	1 698 142	3 573 022
15-19 ans	1 698 487	1 529 344	3 227 831
20-24 ans	1 527 341	1 470 417	2 997 759
25-29 ans	1 209 372	1 239 671	2 449 043
30-34 ans	1 163 626	1 148 476	2 312 102
35-39 ans	1 033 935	913 967	1 947 902
40-44 ans	865 312	665 741	1 531 053
45-49 ans	609 354	440 056	1 049 410
50-54 ans	458 661	360 814	819 476
55-59 ans	308 261	267 245	575 506
60-64 ans	252 434	222 896	475 330
65-69 ans	162 331	141 413	303 744
70-74 ans	103 482	100 911	204 393
75-79 ans	54 911	59 486	114 397
80-84 ans	30 402	39 501	69 903
85 ans et +	25 437	36 587	62 023
Non déclaré	13 135	10 872	24 007
Total	15 344 990	14 044 160	29 389 150

ANNEXE 2 : Quelques concepts et définitions de base

Pour une meilleure compréhension de l'approche méthodologique utilisée lors du recensement et une interprétation correcte des résultats, les concepts et définitions de base ci-dessous ont été utilisés.

- **Date de référence** La date de référence pour le comptage de la population et l'enregistrement de ses caractéristiques est la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage ; c'est donc une date mobile.
- **Bâtiment** La concession est l'unité d'habitation formée par une ou plusieurs constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages.
- **Logement** Le logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.
- **Ménage** Le ménage est l'unité fondamentale du recensement. On distingue deux (2) types : le ménage ordinaire et le ménage institutionnel ou collectif.
 - o **Ménage ordinaire** Dans le cadre du présent recensement, le ménage ordinaire est considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans le même logement, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des membres comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. En général, un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés qui vivent ensemble.
 - o **Ménage collectif** Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).
- **Population flottante ou sans abris** La population dite « flottante » est celle constituée de personnes sans logis vivant aux abords des marchés, dans la rue, etc.
- **Population résidente** La résidence se définit par rapport au ménage où la personne vit habituellement. Est résidente toute personne qui habituellement réside dans le ménage depuis six (6) mois ou plus ou qui en a l'intention.
- **Résident présent** Est considéré comme résident présent, tout individu qui, habituellement vit dans un ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans un ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent s'il a passé la nuit de référence dans le ménage.
- **Résident absent** Le résident absent est une personne qui réside habituellement dans le ménage recensé, qui est absente la nuit précédant l'interview, mais qui a l'intention de passer moins de 6 mois à l'extérieur du ménage.
- **Population de droit** Elle désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce

sont les résidents présents et les résidents absents.

- **Densité** La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au Km².
- **Taux d'accroissement annuel moyen** Le taux d'accroissement annuel moyen de la population est un indicateur qui mesure l'évolution de l'effectif de la population d'une localité ou d'un pays au cours d'une période donnée.
- **Population urbaine** La population urbaine est l'ensemble des personnes résidant dans les localités urbaines et semi-urbaines ou les chefs-lieux de sous-préfectures urbaines.
- **Rapport de masculinité** Le rapport de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes à une date donnée. Il exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes.





RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2021

RESULTATS GLOBAUX DEFINITIFS

ABIDJAN, Octobre 2022



INS/2022/RGPH 2021/01
Institut National de la Statistique (INS)
Adresse : Cité Administrative . Tour C, 2^{ème} Etage
Code postal : BP V 55
Ville : ABIDJAN - Plateau
Pays : Côte d'Ivoire
Site Internet : <https://www.ins.ci> , Email : Ins.rcl.diffusion@gmail.com
Téléphone : +225 20.33.88.60 / 20.33.88.62 / 20.33.88.58



